

CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS-DE-CALAIS

Euralens

Association Loi 1901

déclarée en Sous-Préfecture de Lens le 1^{er} octobre 2009

Siège social : Mairie de Lens, 17 bis place Jean Jaurès – 62300 LENS

SIRET 518-290-713 / 518-290-713 00016 Code Naf : 9499Z

Assemblée Générale

Jeudi 1^{er} juillet 2010

Procès verbal

Les membres de l'Association EURALENS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, sur convocation de son Président.

Il est dressé une feuille de présence signée par chaque membre de l'Assemblée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Daniel PERCHERON en sa qualité de Président de l'Association.

Le tout conformément aux Statuts de l'Association.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
2. Sept propositions pour un développement économique durable autour du Louvre-Lens, rapport d'étape du Groupe de travail développement économique
Isabelle PETONNET, sous-préfet de Lens
3. Etat d'avancement des travaux du Groupement de Commandes : présentation, par Michel DESVIGNE, des premières orientations de projet proposées par l'équipe DESVIGNE - PORTZAMPARC
4. Présentation des différentes hypothèses pour une nouvelle étape dans la structuration d'Euralens
Jean-Louis SUBILEAU, Fabrique de la Ville
5. Budget supplémentaire 2010 et délibération
Philippe PERRAULT, trésorier
6. Ratification des nouveaux membres

Le Président dépose sur le bureau :

- la feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau, des associés et des invités
- Les pouvoirs des associés représentés.
- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé.
- Un exemplaire des Statuts.

La séance est ouverte à 15 heures 16.

L'intégralité des débats est retranscrite ci-après :

M. le Président.- Bien. Nous allons commencer à peu près à l'heure avec la permission de Guy DELCOURT qui nous accueille dans son hôtel de ville à la modernité prophétique des années soixante-dix, en présence de Mme le préfet qui passe son grand examen aujourd'hui devant vous puisque l'État a travaillé sur le développement économique du Louvre et en présence également d'Henry LOYRETTE. Nous allons pouvoir ouvrir cette réunion. Je remercie toutes celles et tous ceux qui sont venus, qu'ils soient élus ou non élus, qu'ils soient élus ou futurs élus, qu'ils soient élus ou anciens élus. Je salue le stade Bollaert, le Racing Club de Lens. L'avenir vient d'être assuré une nouvelle fois par la lucidité des collectivités locales. Nous allons pouvoir commencer. Si nous sommes un peu en retard, c'est que nous avons visité le chantier qui tient toutes ses promesses, en présence des architectes japonais. Voilà. Guy DELCOURT est prêt. Tout le monde est à peu près en ordre de réflexion et de proposition ? Bien, tout le monde est là.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

M. le Président.- Avez-vous lu ? Non. Mais vous nous faites confiance. Avez-vous lu ? Oui. Du coup, vous n'avez pas à corriger. Pour le procès-verbal de la dernière réunion c'est bon ? Il n'y a pas de problèmes ? Vraiment ? Vous avez vu la nouvelle configuration de l'Assemblée Nationale, je suis habitué à des émules de procédures compliquées sur tout ce qui est passé. Non ? Très bien.

(Le compte rendu de la séance précédente est approuvé.)

Sept propositions pour un développement économique durable autour du Louvre-Lens, rapport d'étape du Groupe de travail développement économique

M. le Président.- Maintenant nous allons écouter Mme le préfet. Je vous demande de l'accueillir avec beaucoup d'attention. Elle a un peu le trac parce que l'État avait perdu depuis quelques années le pilotage des grands dossiers complexes, elle est là dans une tâche ardue. Mais il est vrai que dans la dimension du développement économique durable, nous ne pouvons pas nous passer de l'État. Nous n'avons pas les épaules, même si elles sont larges, pour aborder seul cette dimension qui est au cœur de la réussite globale du projet Guggenheim et qui dans d'autres grands ensembles (*inaudible**) où Liverpool tient toute sa place. Je vous remercie beaucoup, Madame le préfet, de vous engager totalement à nos côtés, d'animer ces groupes de travail et de réflexion et de nous proposer ces pistes qui vont baliser le développement d'Euralens et l'ambition. Je vous donne la parole, vous avez tout le temps que vous souhaitez.

Mme PETONNET.- Merci, Monsieur le Président. J'espère que l'État n'a pas perdu ses compétences en matière de grands projets, c'est une de ses spécialités. Je vais vous présenter aujourd'hui sept propositions que nous avons faites pour développer l'économie autour du Louvre-Lens. Nous avons des références illustres sur lesquelles nous

nous sommes appuyés pour vous faire ces propositions.

L'ouverture du Louvre-Lens est prévue le deuxième semestre 2012, cela signifie que nous avons encore deux ans pour pouvoir nous mettre en ordre de marche, pour profiter de la notoriété et de l'attractivité qui seront celles du musée. Il y a eu des expériences similaires : l'expérience de Bilbao, Liverpool et Emscher Park. Hier, c'étaient des bassins industriels miniers qui cumulaient les difficultés et, aujourd'hui, ce sont des territoires (*inaudible**). Bilbao : 900 000 habitants, un taux chômage qui est passé en dessous de la moyenne nationale. Liverpool : 500 000 habitants, une croissance économique plus rapide que la moyenne nationale. La Ruhr, Emscher Park : 5 millions d'habitants, des milliers d'emplois dans des secteurs de pointe. Ils ont réussi, ils ont gagné, pourquoi pas nous ? Voyez qu'en termes d'habitants, nous sommes tout à fait comparables. Dans ces trois exemples de réussite, nous avons pu identifier six facteurs communs qui ont conduit à cette réussite.

1. À chaque fois, c'étaient des stratégies à long terme mais avec des actions à court terme pour montrer que cela pouvait marcher, pour donner envie, pour encore développer la dynamique.
2. Il y a une combinaison de la migration urbaine et de pôles de développement économique intégrés. C'est ce qui se fait aujourd'hui dans Euralens, comme vous le savez, il y a eu le Groupement de Commandes, le cercle de qualité a été mis en place pour réfléchir à l'aménagement urbain à Lens-Liévin, Loos-en-Gohelle. Nous avons donc bien cette combinaison dans ce que nous faisons ici, sur ce territoire.
3. Ils avaient aussi un point commun : ils visaient la qualité, l'excellence et l'ambition. Il ne faut pas viser « moyen » pour des raisons budgétaires : si nous visons « moyen », nous n'y arriverons pas. En matière d'aménagement urbain, les meilleurs ont été choisis. C'est ce qu'il faut que nous fassions dans tous les domaines, il faut avoir cette ambition.
4. Ils ont eu aussi une stratégie de communication décomplexée qui s'appuie sur le règlement d'équipements culturels. Évidemment, notre événement culturel phare est le Louvre.
5. Ils ont mis en place une gouvernance adaptée. En effet, pour savoir où l'on va, pour bien vérifier que l'on va là où on veut aller, il faut une gouvernance solide. J'en parlerai plus loin dans la présentation.
6. Enfin, ils avaient une conviction commune que nous avons nous aussi : le développement culturel est à la fois le précurseur de l'épanouissement humain, le facteur essentiel de développement économique et c'est un levier de rayonnement et donc d'attractivité. Il faut profiter de l'arrivée du Louvre-Lens pour augmenter l'attractivité et la notoriété du territoire, pour donner envie à des entreprises de venir s'installer, pour donner envie à des personnes de venir travailler dans ces entreprises et de vivre sur notre territoire.

Pour arriver à ces sept propositions que je vous fais aujourd'hui, j'ai mis en place un groupe de travail à la demande en décembre 2009 d'Euralens. Pourquoi me l'avoir confié ? Parce que je suis le sous-préfet. Je parlerai de moi à la troisième personne mais le sous-préfet est neutre et il sait normalement conduire des projets complexes. C'était la personne neutre qui pouvait conduire ce genre de projet absolument intéressant. En aparté : je suis très contente d'être arrivée ici à ce moment-là, c'est vraiment un projet exceptionnel.

Il s'agit de s'appuyer sur l'arrivée du Louvre-Lens pour *in fine* améliorer le bien-être de la population, développer le territoire avec un haut niveau d'ambition. Ces travaux ont été menés avec un pilotage conjoint du Conseil Régional, de la Mission Bassin Minier, du Comité départemental du tourisme du département du Pas-de-Calais, de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'arrondissement de Lens, de la maison de l'emploi et du musée du Louvre. Plus de 40 organismes ont travaillé, qu'ils soient locaux ou régionaux, qu'ils soient publics ou privés et les collectivités locales, les partenaires économiques et sociaux. Plus de 150 personnes ont été suffisamment intéressées par ces réflexions pour participer au groupe de travail mis en place. Tout cela a conduit aux sept propositions que je vais vous présenter maintenant. Ce sont sept propositions pour développer les atouts du territoire d'Euralens. Ce ne sont pas des propositions de l'État, ce sont celles qui résultent d'un travail commun qui a impliqué tous les acteurs du territoire. Ce sont des propositions qui s'appuient sur les compétences d'ici et non d'ailleurs. Ce sont des propositions qui respectent les spécificités du territoire, ses paysages, son histoire, ses hommes. Elles transforment tout cela en atouts et en opportunités. Enfin, elles doivent pour réussir mobiliser tous les acteurs du territoire. Ces propositions ont été nourries par cinq groupes de travail : deux sont directement moteurs du développement puisqu'il s'agit du tourisme qui a été piloté par Jean-Marie JUTS du Comité départemental du tourisme du Pas-de-Calais. L'attractivité entreprise a été pilotée par Didier DECOUPIGNY du Conseil Régional. Ces deux familles de réflexions se sont enrichies avec trois groupes qui sont les supports de ces deux-là : la « communication » pilotée par Sylvain KLECZEWSKI, Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie ; « Emploi, Formation, Ressources Humaines » piloté par Benoît BEC*, maison de l'emploi et « Évaluation » qui a été piloté par Vincent FROGER, Mission Bassin Minier. Toutes les intelligences se sont mises au service de cette démarche. Les sept propositions sont :

1. Faire connaître l'ambition du territoire en s'appuyant sur son identité et l'image mondiale du Louvre.
2. Communication décomplexée : il faut que nous soyons fiers de nous, il faut que nous soyons convaincus de ce que nous allons faire pour pouvoir convaincre les autres.
3. Mener une véritable politique d'attractivité du territoire. Il faut que les entreprises aient envie de venir s'installer ici, qu'elles trouvent ce dont elles ont besoin et que des personnes aient envie de venir habiter ici, des personnes à plus haut niveau de vie que celles qu'il y a aujourd'hui.
4. Il faut optimiser l'impact touristique du Louvre-Lens. Nous aurons gagné si les gens restent dormir ici une nuit par exemple. Qu'ils ne se contentent pas de venir visiter le Louvre, de rester deux ou trois heures et de repartir.
5. Nous devons développer les atouts du territoire dans cinq domaines d'excellence économique. Je vais les détailler tout à l'heure.
6. Nous devons penser et réaliser les investissements nécessaires à l'épanouissement de la population et des activités économiques et touristiques.
7. Il faut mettre en œuvre une gouvernance adaptée aux enjeux poursuivis.

Ces propositions forment un tout. Cela signifie que c'est une proposition de stratégie globale. Il n'y a pas un de ces éléments qui doit rester au bord de la route au profit des

autres. Nous devons tous progresser en même temps dans tous ces domaines. C'est une stratégie à mener sur le long terme, vous vous doutez bien que l'amélioration de la qualité de vie ou l'amélioration du revenu moyen ne va pas pouvoir s'estimer en un an ou même en cinq ans. C'est une stratégie qui faut mener à long terme mais il faut commencer la mise en œuvre dès maintenant par des actions concrètes qui donnent envie. Ces propositions d'actions sont déclinées, vous le verrez dans le document qui vous a été distribué, par des actions à court terme – jusqu'à la fin de l'année 2010, donc dans les six mois qui restent –, et par des actions à moyen terme – jusqu'à l'ouverture du Louvre-Lens, c'est-à-dire jusqu'à mi 2012 fin 2012. Bien sûr, ces propositions sont soumises à l'arbitrage de notre assemblée parce que nous nous sommes contentés de faire un travail de techniciens, maintenant c'est aux politiques de saisir les actions qui les séduisent et de les porter. C'est vous qui décidez celles que vous retenez ou celles que vous considérez comme inadaptes.

Proposition n° 1 : faire connaître l'ambition du territoire en s'appuyant sur son identité et l'image mondiale du Louvre. Pourquoi ? Parce qu'il est important de s'appuyer sur cette notoriété et sur l'image renouvelée qui sera donnée au territoire. C'est l'arrivée du musée le plus connu du monde. Il y a aussi un autre point sur lequel nous pouvons nous appuyer : c'est la reconnaissance attendue de l'originalité et de la richesse culturelle du territoire via le classement de l'UNESCO. Vous avez l'ensemble des actions que nous proposons dans ce document. Je vais donc me contenter d'en énumérer quelques-unes pour donner plus de concret à mes propos.

Les actions proposées à court terme :

- Mettre en œuvre un point de contact Euralens, un hub qui permettra d'orienter les sollicitations émanant de journalistes, d'investisseurs, du grand public, vers les différents acteurs impliqués mais qui permettra aussi d'être proactif. Si on parle de nous, il faut que quelqu'un qui a envie d'avoir plus d'informations puisse savoir où s'adresser pour en avoir. C'est une évidence, il faut le faire avant la fin de l'année, si vous êtes d'accord.
- Élaborer un cahier des charges pour le choix d'un conseil de haut niveau, à même de proposer un plan *marketing* territorial global qui sera le support de la stratégie de développement. Il faut choisir les meilleurs, il faut développer une communication à la hauteur des ambitions et il faut s'appuyer sur une stratégie à long terme qui aura aussi des actions à court terme.

Les actions proposées à moyen terme :

- Créer un centre de ressources, outils partagés en lien avec le Project center régional. Bien sûr, nous nous appuyons sur ce qui existe déjà.
- Élaborer une politique d'événementiels en les mettant en cohérence : recenser les événements à venir, les hiérarchiser, les exploiter dans le cadre de la stratégie de communication.
- À court terme, nous avons recruté le conseil, à plus long terme, nous élaborons le plan de *marketing* territorial pour développer ce territoire transversal avec tous les groupes, que ce soient le groupe tourisme, ou les trois groupes supports que j'ai cités, ou le groupe attractivité entreprise.

Proposition n° 2 : il s'agit de profiter du Louvre-Lens pour mener une véritable politique d'attractivité du territoire et dynamiser les entreprises présentes. Attractivité :

nous attirons des entreprises qui n'y sont pas. Celles qui y sont déjà doivent profiter de l'arrivée du Louvre-Lens. Pourquoi ? Parce que le territoire abrite déjà des entreprises porteuses de projets de développement prometteurs. Il faut les soutenir. Parce que la stratégie de développement de domaine d'excellence doit permettre d'attirer de nouveaux investisseurs qu'il faudra savoir accueillir. C'est du développement exogène, d'où l'importance du hub. La région développe de nouveaux outils de promotion économique dont le territoire d'Euralens va pouvoir profiter. Nous nous inscrivons dans une histoire, nous nous inscrivons dans quelque chose qui existe déjà, il faut s'acculturer tout seul.

Les actions proposées à court terme avant décembre 2010 :

- Identifier l'ensemble des entreprises ayant un projet de développement sur le territoire. Nous proposons à court terme des actions très concrètes qui peuvent être menées dans les six mois.
- Flécher les entreprises *leaders* et fers de lance du territoire et organiser un club de développeurs. Vous verrez dans le document qu'il y a des listes d'entreprises qui sont mondialement connues et qui sont installées dans le territoire. Il y a aussi des entreprises à capitaux étrangers.

Les actions proposées à moyen terme :

- Choisir 40 entreprises porteuses de projets, réaliser leur diagnostic approfondi, les présenter au club des développeurs. Entreprise par entreprise, voir quelles sont les actions de soutien qui peuvent être mises en œuvre.
- Mettre en place une nouvelle organisation, une agence territoriale du développement qui sera articulée avec l'organisation régionale.

Proposition n° 3 : le tourisme, optimiser l'impact politique du Louvre-Lens. Premier enjeu : le levier d'attractivité. Pourquoi ? Le Louvre-Lens, ce sont 500 millions de visiteurs attendus...

(Discussions croisées.)

(Rires.)

M. le Président.- 500 millions, quand même pas...

Mme PETONNET.- L'attrait touristique est le lieu de l'attractivité en général et de l'attractivité économique en particulier. Cela a été prouvé dans les cas de Liverpool, Bilbao et tous les cas que j'ai cités précédemment. Plusieurs jalons vont rythmer l'émergence d'une économie touristique. Outre le nouveau Lens, on peut citer Béthune, capitale régionale de la culture en 2011, l'UNESCO, les jeux olympiques 2012 à Londres pour lesquels la région va servir de base arrière et l'euro 2016 dans le centre de football de Lens, je ne vais pas m'étendre là-dessus.

Les actions proposées à court terme :

- Une action basique qui est clé : choisi le lieu d'implantation de l'office de tourisme et du patrimoine de Lens-Liévin en fonction des flux prévisionnels.
- Mettre en place l'équipe de la mission Louvre-Lens tourisme du comité départemental du tourisme du Pas-de-Calais qui sera une structure d'ingénierie dédiée au développement du tourisme en soutien des acteurs locaux.
- Créer et animer un cercle de qualité tourisme. Cela nous a donné envie ce que vous

avez fait en matière urbaine, les cercles de qualité, nous trouvons que c'est une bonne idée et nous allons les développer dans les domaines qui s'y prêtent.

Les actions proposées à moyen terme :

- Élaborer et partager la stratégie de développement de la destination touristique Louvre-Lens et engager le plan d'actions validé. Notre objectif est de créer une nouvelle destination qui est la destination touristique Louvre-Lens. Le cœur sera le Louvre-Lens mais il faut l'enrichir avec tout ce que l'on trouve déjà dans la région. C'est l'objectif que nous donnerons lorsque nous ferons ce cahier des charges.
- Concevoir un schéma de signalisation des équipements touristiques de la zone de chalandise du Louvre-Lens. La zone de chalandise, c'est la zone de Lille, Lens, Béthune, Douai, Arras et le littoral Nord-Pas-de-Calais. Avec tout cela, nous devons pouvoir réussir à faire rester des touristes pendant trois ou quatre jours dans la région. Ce schéma de signalisation sera un outil pour découvrir autrement une région et pour permettre de faire des liens entre les différents centres d'attraction de la région.

Proposition n° 4 : développer les atouts du territoire dans cinq domaines d'excellence économique :

1. Logistique : je suis sûr qu'il y en a certains parmi vous qui se demandent quel est le lien entre la logistique et le Louvre-Lens. On m'a posé plusieurs fois cette question. Effectivement, il n'y a pas un lien direct. En revanche, le Louvre-Lens va apporter de l'attractivité et de la notoriété. Les entreprises vont pouvoir se faire connaître grâce à cela. Nous avons retenu la logistique parce qu'aujourd'hui c'est un atout fort du territoire, grâce à son positionnement géographique exceptionnel et grâce au succès du développement de Delta 3. Vous savez que l'extension est déjà pleine. Nous allons donc développer le pôle logistique. Ce pôle est piloté par Laurent DESPREZ qui est à la CCI de Lens et qui est responsable d'Euralogistic.
2. Le pôle éco-matériaux et performance énergétique est piloté par Christian FRENEL* qui est CD2E. Vous voyez que nos propositions sont bien ancrées dans le passé de cette région parce la rénovation des cités minières, les programmes ANRU représentent des sommes importantes. On rénove des cités minières, on essaie de faire de l'éco-construction. Le pôle de développement de l'éco-construction de Loos-en-Gohelle est particulièrement bien placé pour profiter de tout cela. Pourquoi le pôle éco-matériaux et performance énergétique ? Parce qu'il y a une reconnaissance nationale du label « pôle de compétitivité » pour le pôle TEAM, technologie environnement appliquée aux matériaux. Parce que le CD2E a un rôle pionnier reconnu en la matière, il est implanté sur un site emblématique, sur les terrils jumeaux du 11/19. Et parce qu'il y a eu l'exemplarité et le savoir-faire accumulés dans la rénovation des cités minières.
3. Le troisième pôle est l'économie du sport et du bien-être piloté par Jean-Marie PETITPRE du Stade Couvert Régional. Pourquoi ? Parce qu'il y a des installations sportives de haut niveau, de niveau international comme le stade couvert de Liévin. Vous connaissez toutes les manifestations qui ont été organisées cette année et l'année précédente. Il y a aussi Bollaert. Il y a

un club de football parmi les plus populaires, vous savez que le public de Lens est connu dans la France entière pour son dynamisme, son enthousiasme et son bon comportement. Il y a aussi une université du sport à Liévin et une renommée a été acquise dans l'accueil de délégations de sportifs de haut niveau du monde entier. À Liévin, des sportifs de beaucoup de pays viennent s'entraîner et profiter des infrastructures, notamment des sportifs des Émirats Arabes.

Ces trois pôles ont déjà de solides atouts, nous vous proposons de les développer. Les deux pôles que je vais citer maintenant sont en création mais ils sont de manière évidente liés au Louvre.

4. Les métiers d'art piloté par Jean-Jacques **Labaëre**, PDG des lustreries **Labaëre**. C'est une petite entreprise qui intervient dans le monde entier parce qu'elle est très experte pour restaurer notamment des lustres anciens. Pourquoi les métiers d'art ? Parce que l'arrivée d'une référence mondiale qui est le Louvre. Il y a aussi un salon des métiers d'art à Lens qui connaît un succès rapide et retentissant, c'est déjà aujourd'hui une référence. Il y a aussi une densité remarquable de savoir-faire artisanaux. Nous avons cité quelques savoir-faire artisanaux et certains ont vraiment des renommées internationales sur le territoire, des petites entreprises.
5. Le numérique culturel : nous vous proposons de le créer. Il est piloté par (*inaudible**) d'**Euratechnologie**. Cette proposition se fait en lien avec le numérique qui se développe déjà à Lille et à Valenciennes. Ils ne sont pas concurrents mais ils sont complémentaires. C'est un point important. Pourquoi le numérique culturel ? Parce qu'aujourd'hui, il y a une diffusion naissante et croissante des technologies de l'information et de la communication dans le monde culturel. Parce qu'aujourd'hui, c'est l'avènement des industries de la connaissance. Parce que le Louvre et le Louvre-Lens sont très volontaires pour être novateurs dans l'emploi des TIC et la possibilité de développer de nouveaux usages de ces technologies. Le Louvre souhaite pouvoir nous servir de laboratoire et de vitrine.

Il s'agit pour les cinq pôles que je viens de citer de construire de véritables *clusters*. Ce sont des pôles économiques intégrés qui comprennent plusieurs éléments indispensables et complémentaires. Il faut, bien entendu, des entreprises existantes pour attirer et qui sont organisées en réseau. Il faut pouvoir échanger les bonnes pratiques, il faut pouvoir profiter d'une certaine économie d'échelle en matière de communication pour se faire connaître. Il faut des centres de formation avec la gamme complète. Cela part du niveau de base jusqu'à l'enseignement supérieur. Il faut des centres de recherche et de transfert de technologies pour transformer les innovations en production et en emplois. C'est ce que l'on appelle classiquement des pépinières, des incubateurs. Il faut un centre de gravité identifiable : il faut que l'on sache que tel *cluster* est à tel endroit. Il faut un lieu physique qui rend visible la réalité du pôle à l'extérieur comme à l'intérieur du territoire. Il faut des projets phares concrets qui sont susceptibles d'être mis en œuvre relativement à court terme pour avoir l'effet d'entraînement sur lequel nous pourrions encore plus nous développer. Enfin, il faut une structure de gouvernance et de portage du *cluster* qui peut être légère mais qui doit être apte à animer un réseau d'échanges et un centre de ressources. Un centre de ressources est un centre de documentation, un centre de renseignements, c'est quelqu'un à qui l'on peut

s'adresser quand on veut des renseignements dans le domaine. C'est bien sûr tous les accès Internet avec des liens favorisés.

Je vais détailler les développements des pôles économiques :

1. La logistique :

Les actions proposées à court terme :

- Proposer une réponse au souhait d'Euralogistic de s'étoffer *via* l'animation du pôle et à la mise en œuvre des nouveaux projets. Aujourd'hui, le pôle Euralogistic est en train de souffrir du fait qu'il est un peu dépassé par son succès. Il lui faut des ressources. Où les trouver ? Si vous considérez qu'il faut développer ce pôle d'ici la fin de l'année, il faut trouver comment l'étoffer et lui donner plus de ressources.
- Quelque chose qui est très concret : améliorer la desserte de Delta 3 en transports collectifs. On m'a dit récemment qu'il y avait l'arrêt de bus qui avait été implanté mais, pour le moment, il n'y a pas de desserte en transports collectifs des entreprises qui sont installées sur le site de Delta 3. C'est idiot mais si nous voulons attirer des entreprises, des salariés et si nous voulons avoir un développement durable, il faut faire cela. Nous pouvons le faire d'ici la fin de l'année.

Les actions proposées à moyen terme :

- Concrétiser le concept de cité de la logistique par la création d'un centre de services et de vie qui doit répondre aux attentes des usagers de la cité. La cité, c'est la cité logistique. Restauration : il faut un restaurant d'entreprise, une cantine, un hôtel, une conciergerie, éventuellement une crèche. Tout cela peut être fait à moyen terme.

2. Les éco-matériaux :

Les actions proposées à court terme :

- Nous proposons d'assurer le développement et la notoriété des éco-matériaux, centre de ressource et de sensibilisation accessible aux professionnels et au grand public. Il faut faire une campagne de promotion active. C'est le territoire qui doit faire cela avant la fin de l'année, c'est faisable et le pôle éco-matériaux en a besoin.

Les actions proposées à moyen terme :

- Concrétiser et réaffecter le centre de formation dédié aux techniques de réhabilitation des bâtiments. Nous sommes dans l'aspect formation du *cluster*. Chaque *cluster* et des organismes de formation proposent des formations, cela fait partie du *cluster* éco-matériaux.
- Déployer la plate-forme technologie solaire pour tous. C'est un centre de tests et de recherches et développement sur les technologies des énergies renouvelables. Ce n'est pas la peine que je m'étende, vous voyez l'opportunité de ce sujet.

3. Le pôle d'excellence économie du sport et du bien-être :

Les actions proposées à court terme :

- Structurer une gouvernance opérationnelle pour porter et animer le *cluster* économie du sport et du bien-être. Aujourd'hui, elle n'existe pas encore, il faut le faire avant la fin de l'année, si vous considérez qu'il est opportun de transformer

les atouts du territoire dans ce domaine en véritables *clusters*.

- Concrétiser le projet de l'Envicenter* qui est dédié aux métiers et technologies du sport et du bien-être.

Les actions proposées à moyen terme :

- Accélérer le projet de *Business Park* en proposant un immobilier tertiaire réservé aux entreprises relevant du secteur du sport et du bien-être. Aujourd'hui, il y a le projet d'installation d'un terrain de foot en salle et il y en a d'autres.
- Développer le pôle recherche et transfert de technologies de l'université du sport de Liévin pour construire le campus du sport et du bien-être. Il faudrait que cela puisse être un incubateur pour transformer les projets des étudiants, pour les transformer en entreprises.

4. Les métiers d'art :

Les actions proposées à court terme :

- Créer l'institut des métiers d'art, association de portage du pôle d'excellence. Il faut comprendre le mot « institut » dans le sens « association ». Il sera chargé de constituer un centre de ressources sur ces métiers, d'animer et de promouvoir ce pôle. Il va falloir le doter de moyens humains et financiers. Ils n'ont pas besoin d'être lourds, il suffit simplement d'avoir des personnes compétentes et motivées.
- Recenser les entreprises détentrices d'un savoir-faire artisanal remarquable présentes sur le territoire d'Euralens. Ce travail a quasiment été fini aujourd'hui.

Les actions proposées à moyen terme :

- Avant l'arrivée du Louvre-Lens : faire du salon des métiers d'art un événement d'ampleur internationale. Accentuer sa notoriété, faire plus de communication, attirer davantage d'entreprises qui viennent se présenter.
- Tracer la rue des Artisans qui serait une artère commerciale proche du Louvre-Lens, réservée à des boutiques artisanales et qui serait le siège de l'institut des métiers d'art. Il ne s'agit pas de construire un zoo pour les artisans, vous l'avez bien compris. Il s'agit de faire un lieu de coopération commerciale. Il faut qu'il y ait une plus-value pour tout le monde, aussi bien pour les artisans qui s'installeront là, que pour les personnes qui viendront visiter ce village des artisans. Cela doit être un lieu où il y aura une incubation de projets. Il y aura des retombées positives économiques réciproques. Ce lieu trouvera son propre marché, il sera donc autonome en termes de financement.

5. Le numérique culturel :

Les actions proposées à court terme :

- Définir le numérique culturel et ses opportunités de développement en région. Aujourd'hui, on voit bien qu'il y a beaucoup de possibilités mais il faut écrire concrètement comment on va pouvoir les réaliser, ce qu'elles vont représenter pratiquement. Si vous considérez que c'est opportun, ce sera fait avant la fin de l'année.

Les actions proposées à moyen terme :

- Structurer une gouvernance opérationnelle pour le portail numérique culturel.
- Organiser un grand événement de lancement officiel de la stratégie numérique culturelle en invitant des pointures mondiales du secteur. Il y a toujours cette volonté de rechercher l'excellence, d'avoir une grande ambition pour le territoire.

Proposition n° 5 : Penser et réaliser les investissements nécessaires à l'épanouissement de la population et des activités économiques et politiques en veillant à la cohérence d'ensemble. Si nous avons d'excellents projets qui se font sans se connaître les uns des autres, chacun dans leur coin, nous n'arriverons à rien. Nous gagnerons par une dynamique d'ensemble, une réflexion et une intelligence communes et une cohérence d'ensemble.

Pourquoi avons-nous choisi cette proposition ? Parce que les chantiers de rénovation urbaine d'Euralens vont en donner l'opportunité. Beaucoup de projets aujourd'hui sont en cours ou en ligne. Je vais en citer quelques-uns. L'État a recensé les projets dont il avait connaissance, les projets pour lesquels il fournit des subventions ou pour lesquels l'Europe fournit des subventions. On arrive aujourd'hui à près d'1,3 milliard d'euros de projets qui sont en cours ou à venir sur le territoire : le tramway (387 millions d'euros), le Louvre-Lens (150 millions d'euros), la transformation de Bollaert (111 millions d'euros), les opérations ANRU (30 millions d'euros), le campus de la logistique (9,5 millions d'euros). Vous avez la liste de tous ces investissements dans ce document-là. Comme je le dis, ce sont uniquement les investissements connus des services de l'État. Il y en a sûrement d'autres mais je ne les connais pas. Il est important que ces investissements soient tous mis en cohérence, qu'ils participent à l'épanouissement du territoire. L'épanouissement que vous aurez décidé ensemble, qui vous fera envie ensemble. Pour cela, des liens nécessaires sont établis avec les travaux pilotés par Jean-Louis SUBILEAU et avec les nouveaux maîtres d'œuvre : Michel DESVIGNE et Christian DE PORTZAMPARC. M. DESVIGNE va d'ailleurs intervenir tout à l'heure pour préciser son ambition.

Les actions proposées à court terme :

- Doter chaque grand projet d'un chef de projet de niveau adéquat et d'un système de *reporting* adapté. Comprenez bien que quand on a l'ambition de réussir quelque chose de beau, il faut se donner les moyens de le faire. Pour cela, il faut que chaque projet ait un chef de projet et qu'il y ait un portage politique. Le portage politique, ce sera vous, c'est vous qui déciderez quels chefs de projet vous allez mettre sur les actions.

Les actions proposées à moyen terme :

- Préciser les investissements nécessaires à chaque *cluster* avec les étapes que j'ai identifiées tout à l'heure.
- Organiser les synergies : pour chaque projet, identifier clairement le maître d'ouvrage et établir avec lui le plan de financement.
- Hiérarchiser les projets parce qu'on ne pourra pas tous les faire en même temps. Il sera opportun de les hiérarchiser en fonction de leur facilité de mise en œuvre.

Proposition n° 6 : il s'agit de placer les hommes et les femmes du territoire en situation de saisir les nouvelles opportunités d'emplois. Pourquoi ? Parce que les hommes et les femmes du territoire doivent être les premiers à pouvoir saisir les nouveaux emplois. C'est tout l'appareil de formation et d'accès à l'emploi qui s'organise. Et aussi parce qu'un

territoire est attractif pour le monde économique s'il propose des hommes et des femmes compétents dans les métiers recherchés.

Les actions proposées à court terme :

- Dresser un état des lieux précis des filières de formation dans les cinq domaines d'excellence, ainsi que dans les métiers du tourisme et de l'aménagement BTP.

Les actions proposées à moyen terme :

- Définir et promouvoir un label qualité pour les formations. Il s'agit d'instaurer un réflexe d'excellence dans le domaine de la formation.
- Mettre en place un dispositif de formation courte accessible aux habitants du territoire. Elle leur permettra d'accéder à une certification citoyen Euralens. Cela donne envie car si je fais cela, j'aurai une certification. Être citoyen Euralens, en termes de formation, cela peut être parlant pour les gens du territoire, cela peut leur donner envie. C'est pour permettre à la population d'être l'actrice du développement de ce territoire, qu'elle participe parce que sans elle nous ne pourrions rien faire.

Proposition n° 7 : Mettre en œuvre une gouvernance adaptée aux objectifs poursuivis. Pourquoi ? Parce que l'ambition proposée réclame une organisation à la hauteur des enjeux. Parce que l'ambition doit être partagée dans sa vision et dans sa réalisation. Parce qu'il est important d'être en mesure d'évaluer les progrès qui seront faits et de se doter des outils efficaces de pilotage. Il faut mettre en place une véritable gouvernance. Pour cela, il faut que chaque grand thème soit porté par un parrain politique. Il faut faire évoluer la structure d'Euralens. Aujourd'hui, c'est une structure extrêmement légère. Elle a donné naissance au groupe de développement urbain, l'aménagement urbain, l'aménagement paysager et au groupe de développement économique. Ce dernier a pris dans ses réflexions la communication. Je cite un exemple parce qu'aujourd'hui ce n'était pas pris en charge. À termes, c'est Euralens qui devra gérer directement la communication. Il faut donc qu'elle évolue. Jean-Louis SUBILEAU parlera des différentes possibilités tout à l'heure.

La gouvernance et le pilotage : nous les avons aussi pris en charge dans le groupe de développement économique. Cela doit être fait au niveau Euralens puisque cela recouvre tous les aspects.

Pour l'outil d'évaluation et de pilotage, il faut préciser la liste des objectifs assignables au développement économique et les indicateurs associés. Il faut que tout le monde soit d'accord sur ce que l'on veut en faire et la manière dont on veut mesurer. C'est, par exemple, l'augmentation du PIB par habitant, c'est l'augmentation du revenu imposable par habitant. Je donne un exemple mais il y en a beaucoup d'autres : il s'agira de choisir ce qui reflète le plus ce que vous voulez faire du territoire. Il faut choisir le périmètre, les modalités pertinentes de collecte et de calcul.

Le périmètre : vous avez compris que les actions n'ont pas le même périmètre. Pour le moment, l'aménagement urbain et paysager est centré sur Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle. Cela peut évoluer. Il y a d'autres actions qui ont un périmètre beaucoup plus large. Le tourisme, vous l'avez vu, on le fait aller du nord littoral à Lille, jusqu'en Belgique, jusqu'à Paris, jusqu'à l'international. Le périmètre varie donc en fonction des actions.

Il faut élaborer une organisation qui sera apte à mener sur le long terme des

travaux de collecte, de traitement et d'analyse. Nous ne verrons pas les effets tout de suite mais dans cinq ans, dans dix ans, dans 20 ans. Il faut mettre en place ce système qui permettra de garder le bon cap et de mesurer les progrès que nous aurons faits.

Nous proposons que 2011 soit la photographie. C'est-à-dire : nous mesurons les progrès accomplis à partir de l'image de 2011. Il faut qu'à la fin de l'année 2010, nous puissions vous proposer, si vous retenez cette action, le dispositif de pilotage et de suivi qui sera mis en place et qui couvrira les dix ans, les 15 ans, les 20 ans qui viennent. Le point de départ sera donc 2011.

Aujourd'hui ce dispositif de pilotage et d'évaluation intéresse des universitaires, des experts en la matière. Il est donc particulièrement important et, aujourd'hui, il semble qu'il n'y a pas encore vraiment de pilotage qui a été mis en place dès le début du projet et même avant que le projet émerge. C'est un point important, nous pourrions servir de vitrine si nous réussissons dans ce domaine.

Maintenant, le groupe développement économique va achever son travail à la fin de l'année 2010, pour l'évaluation et le pilotage on peut penser à la fin du premier semestre 2011. Il aura achevé son travail quand il aura défini les actions que vous aurez retenues, il les aura définies jusqu'au bout. Ensuite, ce sont les décideurs politiques, vous, qui devrez retenir ou non ces actions. Pour celles qui seront retenues, il faudra que des porteurs de projet désignés puissent les mener sous l'impulsion d'un porteur politique et, le cas échéant, faisant appel à des prestataires externes. À ce sujet, si nous nous débrouillons bien, si nous montons un projet intelligent et cohérent, nous pourrions peut-être bénéficier des crédits qui seront mis dans le cadre du grand emprunt. Cela dépend de la qualité du travail collectif que nous allons être en mesure de mener. Je pense qu'aujourd'hui les finances ne sont pas le point clé. Nous pourrions toujours hiérarchiser les différents projets amenés, je pense que vous pourrez toujours vous débrouiller sur le sujet.

La gouvernance, l'évaluation, le pilotage et la communication, doivent être pris en charge au niveau d'Euralens comme je l'ai évoqué. Maintenant, c'est à vous de décider. Aujourd'hui, c'est un point d'étape. Pour les actions pour lesquelles vous nous direz : « Oui, allez-y », nous continuerons à les préciser jusqu'à la fin de l'année mais ensuite le groupe aura fini son travail.

Merci pour votre attention.

M. le Président.- Qu'est-ce que je vous avais dit ? Nous avons oublié avec la décentralisation qu'il y a des préfets qui peuvent parler comme des préfets au nom de l'État, avec à la fois le recul, la hauteur et la volonté qui accompagnent toujours la prise de parole de l'État lorsqu'il s'en sent la légitimité et la force. Je remercie Mme le préfet pour avoir, en quelque sorte, fait ce discours.

Alors, vous me direz qu'il est vraisemblable que les intercommunalités ont effleuré, précisé, abordé tous ces projets. Oui, mais peut-être dans le désordre lié à la juxtaposition des territoires. Vous me direz qu'il est vraisemblable que les mairies ont rêvé à travers tout ce qui vient d'être dit. Oui, mais dans l'éparpillement des mairies justifié par le suffrage universel, etc. Nous sommes tous d'accord. Mais cette fois-ci, je pense que l'État arbitre, l'État volonté mais aussi l'État légitimité rassemble dans une copie cohérente ce que nous pourrions accepter après amendement, après discussion, la feuille de route à court et à moyen termes. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela signifie qu'Euralens existe. Ce fut un bricolage d'inspiration régionale, ce fut un bricolage maintenu malgré les

hésitations parfois intercommunales. Aujourd'hui, c'est une association qui va vraisemblablement mourir pour mieux renaître et qui prend la dimension du problème, l'arrivée du Louvre à Lens et les comparaisons qui s'imposent : Bilbao et le fait que l'essor économique a accompagné Guggenheim, Liverpool, la Tate Gallery qui a conjuré le chômage de masse par cette réflexion d'ensemble et Emscher Park où les Allemands, État et régions confondus, ont su trouver comme toujours les moyens de surmonter la fin de la grande industrie et la fin du bassin minier. C'est bien cela ? Par conséquent, nous en sommes là. C'est très important car cela conditionne l'évolution éventuelle que nous déciderons d'Euralens et son ambition comme Euralille ou Euroméditerranée pour les 20 années qui viennent.

Le discours de Mme le préfet est d'autant plus important car on me disait : « Oui, mais par exemple au grand emprunt, M. RICOL sera bientôt dans notre région et, par conséquent, c'est depuis quelques jours la communauté urbaine de Lille qui proposera ce projet urbain ». Bien sûr ! Mais on ajoutait que cela n'intéressait pas la région. Mais non ! Bien sûr que cela nous intéresse ! Car le projet urbain le plus complexe et le plus porteur d'avenir, c'est le nôtre à Euralens. Par conséquent, la région s'y intéresse. Il est même curieux que certains aient pensé que nous n'allions pas nous y intéresser. Il est peut-être malicieux que certains aient pensé que nous n'allions pas nous y intéresser. Nous verrons bien quel est l'exact dosage qu'il faut attribuer à cette démarche assez curieuse que nous avons appris pas ricochet.

Nous allons discuter. Il y a deux ou trois choses fondamentales que Mme le préfet a abordées avec prudence. Le périmètre : il sera celui que vous décidez. Rien ne peut se faire sans l'émergence talentueuse, prophétique de la centralité lensoise parce que le bassin minier a un peu ignoré la notion de centralité. C'est en route. Nous allons en entendre parler. Deuxièmement, il est évident que c'est tout l'arrondissement qui peut se mettre en mouvement. Vous avez anticipé. Je pense aux transports et au tramway, à ces 380 ou 400 millions d'euros. Si nous les utilisons mal, c'est le gâchis impardonnable. Je dis « nous » parce que la région subventionne largement. Nous avons l'université à Lens et l'université à Liévin. La notion de *cluster* est à notre portée. Est-ce que la 15^e agglomération de France y a déjà pensé ? Je ne sais pas mais aujourd'hui elle doit le faire puisque cela lui est proposé. L'événementiel est devant nous : 2016, avec Laurent BLANC vraisemblablement. Nous allons clore tout de suite la polémique. À partir de là, nous pouvons, pour le stade Bollaert, rêver aussi.

Je remercie vraiment Mme le préfet d'avoir, avec une autorité presque surprenante, dit que l'État était au rendez-vous d'Euralens. Nous n'étions plus habitués, je vous l'ai dit... C'est cela qui est important.

Je vais donner la parole au premier Lensois, donc au premier d'entre nous, pour qu'il réagisse à son tour. Henri LOYRETTE m'a dit que pour l'instant il ne réagirait pas. Il a découvert avec émerveillement la promesse de son futur musée japonais sur un immense chantier. Voilà, Monsieur le maire ?

M. DELCOURT.- Monsieur le Président, les parlementaires que nous sommes et j'y associe bien entendu Jean-Pierre KUCHEIDA que je représente ici avec la double casquette, nous aurions pu être extrêmement prudents en écoutant Isabelle PETONNET s'exprimer comme elle vient de le faire en cette période particulièrement turbulente des réformes territoriales. Et vous pourriez penser que nous aurions eu ce soir, somme toute, une feuille de route dictée par l'État. Je le présente ainsi parce que l'heure, vous l'avez

bien compris, sur le plan national est à la polémique justifiée. Et si je le présente ainsi, c'est immédiatement pour dire derrière, comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, nous avons eu un représentant de l'État qui a véritablement mené la mission telle que nous l'attendions. C'est-à-dire que dans la responsabilité du territoire qui est la sienne, vous lui aviez confié cette mission d'animer un sujet qui n'était pas évident, celui de la captation économique du projet du Louvre. Seul l'État impartial pouvait mener cette coordination. Je dois dire ici, chacun me connaissant bien, qu'il n'est pas dans mes habitudes d'offrir des fleurs même si Isabelle PETONNET les mérite. Je crois que toutes celles et tous ceux qui ont approché le groupe de travail mené par Isabelle PETONNET, avec les uns et les autres membres, l'accompagnement, la Chambre de Commerce et je n'oublie personne... Tout le monde a trouvé qu'elle avait pleinement assuré cette mission, j'oserais dire, d'état des lieux. Car nous sommes devant un état des lieux.

Alors, nous étions un peu bousculés aujourd'hui pendant cette journée exceptionnelle, la visite sur site... Comment ne pas être ému de ce que nous avons vu ? Au point d'ailleurs, cher Henri LOYRETTE, d'oublier que nous avons une réunion et que certains collègues étaient là à nous attendre. Bien sûr, je ne doute pas que chacun aura le même plaisir que nous avons eu tout à l'heure pour le vivre. Je n'ai pas pu prononcer les mots d'ouverture traditionnels, vous dire, cher Président, cher Daniel PERCHERON, qu'Euralens... Cela va être exposé tout à l'heure lors de la présentation objective que va nous faire Jean-Louis SUBILEAU, de par son expérience, de l'évolution d'Euralens. Nous nous rendons compte que l'association indispensable qu'il fallait évoquer au moment où vous nous l'avez proposé, d'ores et déjà, par rapport au schéma qui est en train de se conforter, doit prendre une autre orientation. Pourquoi ? Tout simplement parce que dans les intercommunalités de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et de l'Artois, je comprends les collègues qui, pour l'instant, n'ont qu'à appréhender un Groupement de Commandes qui concerne quelles communes ? Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle. Je peux comprendre que certains maires, qui le diront peut-être mais je peux parler en leur nom : « Nous aussi, nous aimerions bien voir le cercle de qualité. Nous aussi, nous aimerions bien voir Jean-Louis SUBILEAU, ses collaborateurs et les techniciens de la région ». Ce que vient de faire Mme le préfet, c'est exactement ce que chacun devait entendre.

Nous avons bien compris qu'à travers le sommaire de la représentante de l'État, nous avons la digne feuille de route de ce que doit être Euralens. Euralens va devoir se structurer. Je pense que nous ne pouvons plus nous permettre, et très rapidement, cher Président, après les vacances, de rester en l'état. Il faut que sans dépenser trop d'argent, nous le savons bien, on nous le rappelle chaque jour, que ce soit vous au Sénat, moi à l'Assemblée Nationale et autre. Il faut que nous donnions à Euralens les moyens de l'ambition des projets qui nous ont été présentés. Il faut que très rapidement nous ayons à nos côtés un ou deux collaborateurs d'expérience qui puissent se diriger vers les communes membres, vers les structures qui ont adhéré, vers les intercommunalités. Je rappelle que la communauté urbaine d'Arras est membre d'Euralens. Nous ne faillons pas en faisant semblant de l'ignorer mais elle est candidate à participer à nos travaux. L'appel que je fais à travers les propos de Mme PETONNET, c'est de dire : est-ce qu'autour de cette table les membres fondateurs d'Euralens sont bien sur la même longueur d'onde quant à l'évolution de la structure et la nécessité de vous donner, cher Président, les moyens de la faire fonctionner aux côtés de Jean-Louis SUBILEAU ? Je rappelle, et ce n'est pas restrictif ce que je dis, il le sait lui-même : le rôle de celui-ci est de nous conseiller et de nous orienter. Mais le rôle de Jean-Louis SUBILEAU n'est pas d'aller

prendre son bâton de pèlerin et de savoir ce que l'on va faire. Je regarde le maire de Harnes, de Loison ou d'ailleurs, sur Hénin-Beaumont, sur Noroxo, sur ces secteurs de pénétration vers le Louvre. C'est bien à nous de travailler ensemble avec les intercommunalités sur ces projets qui ont été évoqués par Isabelle PETONNET.

Ce n'est pas non plus Jean-Louis SUBILEAU qui ira voir Jean-Marie ALEXANDRE et les maires des sites de mémoire avec un bâton de pèlerin pour faire les inventaires. D'ailleurs, nous les avons déjà identifiés à travers nos intercommunalités et les engagements de la région ou du Conseil Général. C'est également à nous de le faire. C'est la raison pour laquelle j'ai été un peu long, et je m'en excuse, mais je le dis souvent à la population lensoise ou à des collègues à travers quelques sujets que nous évoquons sur l'intercommunalité de Lens-Liévin... Je leur dis : « Je comprends votre impatience mais il y a obligatoirement un sens de départ ». S'il n'y avait pas eu le Louvre, disons le crûment, aujourd'hui nous ne serions pas là. Et si nous étions là, ce serait pour tout autre chose. Il faut donc partir de ce joyau rayonnant qui est le Louvre. Bien entendu, les premiers chemins qui vont nous mener vers les archipels de M. DESVIGNE et de celles et ceux qui vont travailler avec lui, vont partir de Lens, Liévin et Loos-en-Gohelle. Très vite, il faut qu'ils rayonnent sur toutes les communes de nos intercommunalités. Concernant les maires qui, aujourd'hui, n'ont pas obligatoirement les mêmes moyens, les mêmes structures que les communes moyennes comme les nôtres et qui ont à leurs côtés des collaborateurs précieux, il va falloir qu'Euralens leur donne les moyens de ne pas être distancés. D'où l'intérêt de ce fabuleux cercle de qualité que nous a apporté Jean-Louis SUBILEAU.

Voilà mes chers collègues, cher Président, les quelques mots que je voulais vous dire. Si j'y rajoute le plan santé qui va rentrer dans Euralens, si j'y rajoute le plan sport qui va rentrer dans Euralens, si j'y rajoute le schéma du tourisme régional ou du tourisme départemental qui va entrer dans Euralens, nous voyons combien il est nécessaire rapidement de structurer notre association pour la transformer en une structure adaptée à un grand projet.

Et permettez-moi de le dire, Président, sans polémiques inutiles, je le dis ici solennellement : c'est la dernière fois que j'accepte dans la presse, je vous le dis, les injures de M. Bruno BONDUELLE.

M. le Président.- Bien. Donc personne ne le dit à Bruno tout de suite... Personne ne dit qu'il a été excommunié parce qu'il a, en quelque sorte, comme toujours, provoqué. Bruno est un provocateur. Bien. Mais la légitimité en France existe. Nous sommes bien d'accord.

Allez-y ! Après l'hymne à Euralens du maire de Lens, n'hésitez pas. Mais je préférerais que vous posiez des questions à Mme le préfet sur tel ou tel aspect parce que vous étiez très précise, très structurée, n'hésitez pas sur tout le périmètre, sur tel ou tel pôle économique, sur tel ou tel aspect à poser des questions, à donner votre point de vue.

Oui, M. ALEXANDRE ? Donnez le micro à M. ALEXANDRE.

M. ALEXANDRE.- Merci, Monsieur le Président. Je dois poser une question respectueusement à Mme le préfet, en regardant la page 28 du document impressionnant qui présente le recensement des projets d'investissement connus par les services de l'État, pourquoi trouve-t-on le musée de Licourt et que l'on ne trouve pas, alors que l'État participe quand même assez fortement, le site de Lorette ? Parce que nous avons quand même au niveau régional, je remercie Guy DELCOURT de l'avoir évoqué, mis en place

les chemins de mémoire et que ceux-ci se développent. Quand on regarde le tableau des participations, on voit bien que l'État fait ce qu'il peut et que les collectivités territoriales sont largement sollicitées mais c'est ensemble que nous réussissons bien évidemment. Mais là où l'État a fait quelque chose d'exemplaire sur le site de Lorette que nous accompagnons, cela n'apparaît pas dans ce recensement. Est-ce qu'il y a une raison à cela ? Est-ce que c'est un oubli ?

Mme PETONNET.- La seule raison c'est que c'est un dysfonctionnement. C'est un oubli...

M. ALEXANDRE.- C'est dans le plan de relance... C'est votre plan.

M. le Président.- Jean-Marie, sur Lorette il est vrai que nous avons proposé à l'État l'expérimentation pour soulager les finances de l'État. Nous voulons y ajouter notre propre dimension régionale sous l'autorité de l'État parce que ce lieu est mondialisé et unique dans sa mondialisation. 40 pays sont venus y combattre et parfois y mourir. Par conséquent, il n'y a pas eu de la part de l'État une officialisation du projet. Ce qui montre à quel point les chemins de mémoire dans Euralens doivent être de nouveau ciblés et qu'ils apparaissent dans la dimension touristique. À Lorette, nous sommes déjà en mouvement. Ce qui veut dire aussi que la communauté d'agglomération qui avait donné son accord n'a peut-être pas suffisamment clairement revendiqué le projet pour qu'il fasse partie des réflexions évidentes de cet après-midi. C'est un point et une leçon. Lorette est indiscutablement, en accord d'ailleurs avec le Président directeur du Louvre, un des aspects qui conditionnent le succès global de l'attractivité du Louvre. Nous savons tous : à trois ou quatre kilomètres à vol d'oiseau. C'est un des grands projets d'Euralens mais c'est un des grands projets qui a, pour l'instant, cheminé dans la complexité juridique et dans la confidentialité politique.

M. ALEXANDRE.- Dans la clandestinité.

M. le Président.- Dans la clandestinité mais je le dis : si l'agglomération l'avait empoigné, ce projet serait au cœur de notre réflexion et il aurait beaucoup progressé. L'agglomération a été timide, prudente, légitime sur ce dossier, légitimiste presque. Voilà. Nous sommes bien d'accord ? **M. PERRAULT ?**

M. PERRAULT.- Dans le cadre des travaux du suivi de l'implantation du Louvre-Lens, le CESR que je représente ici dans cette assemblée avait pointé cinq thèmes importants qu'il nous fallait regarder avec l'ensemble des acteurs. Ces cinq thèmes pas forcément dans l'ordre des priorités sont : la sensibilisation de la population, l'appropriation de cette population à un tel événement par rapport aux enjeux que développe cet événement pour elle-même. Toutes les problématiques liées à l'aménagement du territoire, comment autour de ce projet on structure un territoire ? Nous allons sûrement en parler tout à l'heure avec **M. SUBILEAU**. Les acteurs sont ici autour de la table pour mener cela de concert dans le cadre d'un projet global de la région. Tout ce qui tourne autour de l'offre culturelle. Cela signifie l'appropriation de cette offre culturelle par la population et l'accessibilité de cette population à cette culture nouvelle, cette chance pour cette population lensoise et du bassin minier. Le dernier thème a fait débat au sein de notre assemblée au CESR, c'est l'anticipation et le développement économique. Aujourd'hui, je me réjouis au nom du CESR pour tout ce travail qui a été effectué. J'ai eu l'occasion d'échanger avec Mme le préfet sur ce dossier. Je sais qu'elle a accepté de venir échanger avec les membres du CESR sur ce dossier et je l'en remercie.

Je voulais faire deux remarques par rapport aux propositions qui nous sont faites et sur lesquelles il nous faudra travailler plus profondément. Tout ce qui va tourner autour des mesures d'accompagnement de la population sur ces évolutions, notamment des écarts en matière de formation, de compétences et de qualification. J'ai bien compris qu'il y avait des actions à court terme et à moyen terme qui étaient mises en place mais je pense qu'il y a un travail urgent à faire sur l'état de cette population, de la qualification, des compétences et la mise en synergie rapide de la prise en compte de cet état aujourd'hui pour avancer sur les pôles d'excellence que l'on souhaite mettre en place. D'ailleurs, ce sont tous les débats que nous avons eus dans le cadre du schéma régional de l'emploi économique à travers les pôles de compétitivité et les pôles d'excellence. C'est nécessaire et cela veut dire que s'il y a une action urgente à mener, c'est aussi autour de cela. C'est pareil autour des entreprises. Aujourd'hui, nous devons permettre aux entreprises de travailler autour de l'implantation de cette proposition. Ce sont deux remarques « à chaud » mais elles me paraissent essentielles si nous voulons, comme vous l'avez dit à la fin de votre exposé, que cette population s'approprie le dossier du Louvre mais aussi se retrouve dans la mise en place de ce dossier. Voilà les remarques que je voulais faire en vous remerciant de cet exposé qui me paraît un bon départ, un bon début pour réfléchir à quelque chose sur le développement économique.

Mme PETONNET.- Ce que vous évoquez, je le partage tout à fait et cela figure dans les actions plus développées à court terme et à moyen terme, page 26. Là, je me suis contentée de citer quelques actions mais nous en proposons un peu plus.

M. le Président.- J'attire votre attention sur les prudences qui doivent aussi accompagner Euralens. Ambition et prudence. Parce que le schéma régional de formation, nous y travaillons beaucoup, nous y travaillons sans cesse. Jean-Marie peut vous le confirmer. C'est au niveau de la région qui en a la compétence une obsession. Mais le schéma des formations, cela se décrète difficilement. C'est l'orientation de chacun à la fin de la 3^e par exemple. Donc vous auriez bien du mal à nous dire aujourd'hui et j'aurais bien du mal à vous dire quel est le résultat global, quelle est la pertinence de la formation et quelle est l'intuition de l'orientation dans l'arrondissement de Lens. À la fin de la 3^e, des milliers d'enseignants, des chefs d'établissements, des conseillers d'orientation sont en train d'orienter toute la journée dans les filières vers l'alternance ou vers les études générales. Il y a là un véritable problème et une chance. J'ajoute que nous commençons à comprendre que nous sommes le pays, et nous ne savons pas pourquoi, qui reproduit le plus les inégalités sociales à travers le schéma des formations. Le Louvre-Lens, à la limite, ne peut pas véritablement interpellier cet immense dossier mais c'est un facteur déclenchant. Le Louvre-Lens peut être une exigence, une vigilance supérieure, une immixtion légitimée parce que nous voulons avancer. Cela va être passionnant à faire.

Par exemple sur les métiers d'art, nous avons un projet pour le lycée technologique de Béhal. M. ALEXANDRE vous le précisera tout de suite si vous lui demandez. Il est à reconstruire pour malfaçon. Nous allons le reconstruire. Mais à côté c'est un CFA des métiers d'art que nous voulons implanter. Alors est-ce qu'on fait un campus ? Est-ce que la rue des Artisans en est distante de trois kilomètres ? Est-ce que cet aspect-là est traité dans la dispersion ou dans l'incohérence profonde et dans la vision d'Euralens ? C'est un véritable sujet que nous allons aborder très rapidement parce qu'à côté des millions d'euros qui ont été évoqués, nous Région, nous allons mettre 40 millions d'euros sur le campus Béhal où, pour l'instant, un centre de formation des apprentis des métiers d'art est prévu. C'est très important. Nous sollicitons Total, la fondation Total qui,

dans le cadre de Martin HIRSCH, a consacré une enveloppe de 50 millions d'euros sur les décrocheurs et sur le rattrapage. Total, à travers la directrice de sa fondation qui a visité ici l'arrondissement de Lens, est prêt à nous accompagner. C'est cela le travail d'Euralens. La fondation Total, la lutte contre les décrocheurs, le nouveau CFA et pourquoi pas l'institut de formation au-delà des métiers d'art, la rue des Artisans, etc. Bref, c'est cela qu'il faut mettre en mouvement peut-être même dans les six mois qui viennent.

Oui ? Non, d'abord Monsieur le Président parce que vous êtes très bavarde Madame...

(Rires.)

C'est un compliment que je vous fais, je le suis aussi donc, par conséquent, je sais. Allez Monsieur le Président... C'est du tacite quand on vous écoute, vous êtes d'une concision...

M. MORZEWSKI.- Merci, Monsieur le Président. Je veux moi aussi saluer le travail remarquable qui a été effectué par ces groupes de travail. En espérant ne pas donner l'impression de plaider pour ma paroisse... Comme son nom l'indique, elle est universelle, c'est bien le sens du beau mot « université ». Comme son périmètre, pour l'université d'Artois, englobe exactement l'ensemble des projets, je voudrais dire à quel point je souhaite que l'on puisse renforcer encore la connexion que l'on fait par les formations avec la recherche universitaire, si on veut vraiment donner à nos projets l'ambition et surtout l'envergure qu'ils méritent. De ce point de vue, l'ambition de certains projets semble peut-être insuffisamment connectée avec le monde universitaire, pas seulement celui de l'université d'Artois bien sûr car nous sommes à l'échelle régionale maintenant, et avec la recherche scientifique. C'est dommage mais je suis certain que cela va être corrigé et que l'on va s'y employer, en tout cas, en ce qui me concerne. Certains des axes développés par Mme le préfet et par les groupes de travail sur le développement économique coïncident exactement avec des programmes de recherche, des laboratoires, des équipes qui, dans les universités régionales, travaillent déjà à nos portes sur ces aspects. Je pense à ce qui est éco-matériaux, la façon dont mon université et son laboratoire maintenant régional de génie civil interviennent dans Ville Avenir* chez Jean-François. La façon dont on intervient également dans beaucoup d'autres domaines qui concernent, en dehors des matériaux et du bâtiment, des laboratoires régionaux d'excellence. Je pense également à la logistique. Nous l'évoquions avec M. MAGNAVAL... Dans le cadre d'un très beau projet de laboratoire régional d'excellence qui sera porté dans le cadre de ce qu'on appelait nous le « grand emprunt national » et que Mme la ministre appelle maintenant le « plan d'investissement d'avenir », le fameux PIA, qui a exporté au niveau régional et, en particulier, dans deux des domaines qui concernent directement les projets que Mme le préfet vient d'exposer, c'est-à-dire celui des transports et de la logistique autour du pôle I-TRANS et de Sivit*. C'est l'un de nos collègues universitaires de l'Artois, de Béthune, le professeur JOLY* qui pilote tout cet aspect sur le plan scientifique, qu'il s'agisse bien évidemment de tout le secteur des matériaux, des éco-matériaux. Tout cela fait partie des projets de laboratoires d'excellence que nous allons présenter en espérant être élus. Je sais à quel point Daniel PERCHERON nous pousse à cela et nous aide. Je crois que la connexion avec ces projets devrait vraiment être renforcée si nous voulons vraiment jouer dans la cour des grands avec ce projet.

M. le Président.- Concrètement, Monsieur le Président de l'Université, la logistique, Delta 3, qu'est-ce que vous proposez avec M. MAGNAVAL ? Comment fait-on ? Est-ce que l'on atteint la taille critique ? Cela coûte combien ? Je sais que la Chambre

de Commerce est en pointe. On a parlé tout à l'heure d'accueil, de chercheurs, d'étudiants. Où est-ce que vous en êtes ? Est-ce qu'on fait le *cluster* ou on ne le fait pas ? Est-ce que l'université nous suit ou pas ?

M. MORZEWSKI.- L'université d'Artois vous suit de toutes ses forces.

M. le Président.- Est-ce que l'agglomération est passionnée ou elle ne l'est pas ? C'est cela Euralens. Est-ce que l'on développe un pôle, un *cluster* sur Delta 3 pour la logistique qui fait référence dans la région et au-delà de nos frontières régionales ? C'est ce que vous propose Mme le préfet. Est-ce que l'on est tous d'accord ?

M. MORZEWSKI.- En ce qui concerne l'université d'Artois, je crois pouvoir engager mon établissement à vos côtés dans ce projet. L'entrepôt école est déjà effectivement plus qu'un projet. Je parle sous le contrôle de M. CORBISEZ, de M. MAGNAVAL et de M. DESPREZ qui connaissent mieux le projet que moi. Encore une fois, nous avons la chance d'avoir... Mais peut-être que nous n'en avons pas suffisamment connaissance... Pardon de ce plaidoyer... Finalement, je parle de ma passion pour ce projet de Louvre-Lens et d'Euralens. J'en veux pour preuve la relative ignorance dans laquelle nous sommes encore... Des forces qui sont à nos portes en matière de recherche scientifique à l'Artois. On a cité non pas l'université du sport mais l'université d'Artois et bien évidemment les laboratoires sportifs de Liévin. J'aimerais vous dire à quel point nous avons ici sur Lens au moins deux laboratoires qui sont de stature internationale. Sur la porte de l'un, le CNRS vient de mettre sa plaque. C'est un laboratoire d'informatique qui s'appelle le centre de recherche en informatique de Lens qui est, sans doute, le meilleur centre, je pèse mes mots, de recherche en informatique sur les questions d'intelligence artificielle du professeur Éric GREGOIRE, c'est à Lens.

M. le Président.- Le meilleur de la région ?

M. MORZEWSKI.- Le meilleur français.

M. le Président.- Le meilleur français ?

M. MORZEWSKI.- Au point que c'est lui qui pilote le projet STIC que vous connaissez dans le cadre de...

Vous connaissez la concurrence entre le CNRS et l'UBIA*. Nous avons également une équipe qui travaille sur la pathologie de l'arrière (*inaudible**) encéphalique, le fameux NBHE* pour des laboratoires. Pour nous, le local et l'universel, c'est la même chose. C'est tout le sens que doit avoir le projet Louvre-Lens, à la fois local et universel.

M. le Président.- Mais cela veut dire que vous êtes d'accord pour tenir la gouvernance d'Euralens ? Vous êtes d'accord pour apporter à Euralens toute sa dimension pour favoriser ce *cluster* ?

M. MORZEWSKI.- Bien évidemment, toutes les forces en ce qui concerne l'université d'Artois. Je pense pouvoir m'engager aussi au nom des universités régionales...

M. le Président.- Là dessus, je n'ai aucun doute. Mais concrètement... La dimension universitaire hors de laquelle Euralens n'est pas tout à fait Euralens, nous sommes bien d'accord, vous la représentez ?

M. MORZEWSKI.- Absolument. Je voudrais dire combien nous y tenons à l'université d'Artois avec tous les amis et, en particulier, les maires des villes hôtes de

l'université que je salue pour l'aide qu'ils nous apportent.

M. le Président.- Oui, vous n'avez oublié personne ?

M. MORZEWSKI.- Tous les maires des villes hôtes.

(Rires.)

M. le Président.- Le point de vue de M. MAGNAVAL sur le campus. À ce sujet, il est imbattable. Allez-y.

M. MAGNAVAL.- Pour répondre directement et indirectement, effectivement nous animons Euralogistic depuis maintenant plus de trois ans. D'ailleurs, Laurent DESPREZ en est l'animateur principal au sein de la feuille d'équipe à la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Lens... Cela a été dit par Mme le sous-préfet il y a quelques instants dans son rapport, excellent au demeurant...

M. le Président.- Merci pour elle.

M. MAGNAVAL.- Je confirme les propos de M. MORZEWSKI, c'est un excellent travail de synthèse. Nous y contribuons, bien évidemment complètement, sans arrières pensées. Nous avons rapporté des travaux que nous avons menés depuis quatre ou cinq ans...

M. le Président.-... Où en est-on ?

M. MAGNAVAL.-... Le campus, Euralogistic... Tous ces travaux-là sont systématiquement rapportés dans les groupes de travail de Mme le sous-préfet. Tous les ingrédients, tous les participants, tous les partenaires sont donc à pied d'œuvre, nous avançons concrètement dans ce dossier. Le campus en fait partie, c'est un très bel outil qui se trouve au sein même de la logistique et d'Euralogistic en particulier. Le campus est actuellement en projet. Le planning actuellement d'avancement... Dans quelques minutes, je ferai le plan de bord du dossier à la chambre...

M. le Président.- Alors c'est combien de millions d'euros ?

M. MAGNAVAL.- C'est ce qui est dit dans le rapport, il faut le lire, il est de l'ordre de 9 millions ou 9,5 millions TTC.

M. le Président.- C'est financé par la Chambre de Commerce ?

M. MAGNAVAL.- C'est financé en partie par la Chambre de Commerce, en partie par l'État, c'est rappelé dans le rapport, et en partie également par le Conseil Régional, il ne faut pas oublier de le dire. Donc tout cela fonctionne très bien. Ce campus est un outil d'excellence. Je vous tiendrai régulièrement informés de l'avancement de ce dossier... Je voudrais simplement rebondir sur ce que vous avez dit, Monsieur le Président, sur l'orientation. Je pense que c'est un sujet qui intéresse depuis très longtemps le réseau consulaire que j'anime à Lens, plus tard sur un périmètre plus élargi. C'est un sujet qui est primordial pour nous et nous travaillons actuellement depuis plusieurs années maintenant à des rééducations nationales. Avec le coordinateur du bassin d'éducation du bassin minier, nous avançons énormément. Les cas des 3^e et 4^e de demandes qui sont la cible en matière d'orientation sont sollicités, les enseignants correspondants sont également sollicités. Un exemple : au salon des métiers d'art qui a été évoqué aujourd'hui, le vendredi est consacré à une visite des jeunes écoliers. 1 000 écoliers étaient présents lors du dernier salon des métiers d'art. Nous en attendons encore 1 200 cette année au nouveau salon des métiers d'art qui devrait encore grossir et atteindre sa maturité, sa volonté d'élargir son aura qui est

aujourd'hui régionale mais qui devrait être nationale voire internationale. C'est une volonté affirmée qui est reliée aujourd'hui maintenant par les travaux de Mme le sous-préfet. Vous voyez que l'on y travaille d'arrache-pied. Tous les travaux que nous avons réalisés sont versés aux travaux qu'Euralens anime. Je vous tiendrai régulièrement informés de ces différents dossiers.

M. le Président.- On vous a supprimé la taxe professionnelle ? C'est dans l'allégresse...

M. MAGNAVAL.- Je ne veux pas parler de ce sujet aujourd'hui.

M. le Président.- Mais quand même... 8 milliards d'euros de...

Monsieur CORBISEZ, le campus est un beau projet. Qu'est-ce que vous en attendez ? Qu'est-ce que l'on peut faire à Euralens pour le légitimer davantage et le mettre en perspective ?

M. CORBISEZ.- D'abord, je ne veux pas non plus continuer à remercier Mme le sous-préfet mais je pense surtout la remercier pour avoir donné une datte butoir. C'est-à-dire qu'avant la fin de l'année, il nous faut avoir répondu à l'ensemble des questions qu'elle nous a posé. C'est la première fois que l'on nous impose un délai. Je pense qu'au moins une fois, on reconnaît peut-être la rigueur administrative de l'État, une rigueur militaire ou presque, mais au moins dans six mois on aura des réponses claires et précises, à savoir ce que l'on fait, comment on le fait et sous quelle forme juridique on continue à travailler. Il faut dépasser le cadre associatif et partir sur une structure juridique plus claire. Je pense que cela paraît évident. Pour le campus de la logistique, nous allons rencontrer la semaine prochaine avec M. MAGNAVAL un fonds de pension américain...

M. le Président.- Non ?

M. CORBISEZ.- Si, tout à fait. Il est propriétaire d'une partie de Delta 3 et il est possible d'envisager la traversée de Delta 3 par le SMTE puisqu'on a plusieurs solutions pour faire traverser... Il serait incompréhensible d'avoir un campus de la logistique et que les futurs élèves soient obligés de prendre l'autoroute pour se rendre sur un lieu de formation, ce n'est pas acceptable. Si on n'a pas une solution facile, on en prendra une plus difficile mais on la prendra bien avant la rentrée de septembre.

M. le Président.- Il vaut mieux aller sur le campus que chez Auchan. Auchan n'a pas besoin de nous pour l'instant...

M. CORBISEZ.- Non, je ne pense pas. C'est au SMTE de le dire, Monsieur le Président. En ce qui concerne le campus, j'entends effectivement la demande supplémentaire du monde universitaire. Au-delà de la formation classique des métiers de la logistique, il y a désormais des recherches nettement plus approfondies en matière de logistique. Je pense que là aussi il nous faudra des dates butoir parce que les surfaces utilisables pour envisager la formation universitaire liée à Delta 3 et aux nanotechnologies ou autres... Il nous faut prendre des décisions avant la fin de l'année parce que les surfaces tertiaires sont en cours de mise en construction. Il faut avoir des réponses assez rapides par rapport à ce qu'a demandé M. le Président de l'université.

Dernier point en matière de transport parce qu'il y aura un lien avec Delta 3, c'est la liaison de transport entre le bassin minier et Lille, sachant qu'elle passera à la limite, on va bordurer Delta 3. Il faut imaginer à un moment donné une liaison possible avec Delta 3 par rapport à ce schéma nord sud.

M. le Président.- Là, nous sommes dans le milliard d'euros ? Nous allons l'évoquer simplement. Bien. Monsieur BAUDE ?

M. BAUDE.- Monsieur le Président, je ne répète pas tout ce qui a été dit sur le travail rendu. Une remarque courte : je m'étonne de ne pas voir en annexe IV des programmes de la direction (*inaudible**) le projet de (*inaudible**) puisqu'il fédère aussi, à sa façon, notamment sur la boucle* 18, tout ce qui se passe autour du Louvre. C'est ma première remarque.

Ma deuxième remarque, puisque Jean-Pierre disait que nous avons des dates butoirs, nous sommes forcément au rendez-vous du monde économique. Nous avons besoin de le mobiliser. Alors qu'on le mobilise en termes d'emplois, cela ne pose aucun problème. En revanche, je crois que dans les dates butoirs qui nous sont données, il faut que nous avancions beaucoup plus, nous, sur les exigences aussi compliquées. Ce qui me fait dire cela, c'est que j'entends la mobilisation du groupe Total, cela peut m'inquiéter... Le groupe Auchan... Je l'ai déjà dit ailleurs et je le redis ici, il y a de quoi être scandalisé sur les propos que M. MULLIEZ a tenus lors du lancement des travaux du Louvre en disant qu'il y avait deux lieux de lien social dans le bassin minier : Bollaert et Auchan et qu'il espérait qu'il y en ait un troisième demain avec le Louvre. C'est d'abord beaucoup de mépris pour le Louvre en termes de perspective et c'est surtout beaucoup de mépris pour ce qu'est notre territoire, le lien social qui existe dans notre territoire : les activités, l'éducation populaire, culturelle, etc. Donc : mobilisation du monde économique, l'État a fait son travail mais peut-être que ce n'est pas à l'État qu'il faut le demander... Je crois qu'il y a une exigence pour nous, les élus et les acteurs sociaux du terrain, de dire : « Oui, vous êtes au rendez-vous mais voilà les conditions que nous y mettons ».

Troisième chose pour continuer à enfoncer un clou que j'avais proposé de pointer à l'avant-dernière réunion d'Euralens, c'est que ce travail dans le domaine de l'investissement des infrastructures du monde économique, on voit à quel point il est utile. Je pense aussi qu'il faut que l'on accélère notre travail en mobilisant des professionnels, des gens d'expérience, notamment des sociologues pour regarder comment notre population est capable de se mobiliser pour, qu'au-delà des gens qui viennent, ce soit l'affaire de tous, pas l'affaire de tous en termes d'accueil mais l'affaire de tous en termes d'acteurs et que chacun en profite. Il y a la nécessité de mobiliser ceux que l'on appelle habituellement les gens des sciences humaines.

M. le Président.- Merci, Monsieur BAUDE.

Sur la fondation Total, soyez rassuré, c'est la fondation qui est sollicitée, par conséquent, on peut très bien décider que certaines fondations sont impies. Ce sont des décisions collectives que nous prenons et que nous assumons. Pour l'instant, nous n'en sommes pas encore là.

Mme BOURDON.- Je ne serai pas longue... Parce que je sais que je suis votre préférée... Je voulais quand même le dire à l'ensemble de l'assemblée. Il y a un sujet qui a été évoqué de façon globale dans les réunions précédentes et qui a été rappelé par Guy DELCOURT, c'est celui de la santé. Je m'arrête un instant sur ce sujet parce que je crois qu'aujourd'hui nous avons à reposer cette problématique avec les groupes de travail qui se mettent en œuvre parce que nos cadres et nos ouvriers ont besoin de réponses en matière de santé, tant sur la prévention et l'offre de soins que sur l'environnement sécurisant et de bien-être, comme vous l'avez évoqué. Je crois aussi qu'il est utile de rappeler dans cette assemblée que nous sommes avec la région dans les projets régionaux qui sont portés sur

un certain nombre d'investissements. Il pourrait être intéressant que cette dimension transversale soit intégrée à cette réflexion qui est portée. Je pense que le principe de l'adosser à l'un des sujets qui a été évoqué pourrait être acté.

M. le Président.- Cécile, je suis entièrement d'accord comme toujours. Le marché est à commandes, cela passe par la centralité, par le choix, par l'ambition globale. Après, Euralens devient un concept qui, par rapport à Euralille, n'est plus le concept d'une ville, d'un quartier, d'une modernité. C'est le concept d'un territoire dont on voit bien qu'il est autour de 400 000 ou 500 000 habitants. C'est la naissance d'une métropole d'équilibre par rapport à Lille. Dans cette métropole, il y a des indicateurs mondiaux les plus défavorables de ce que l'on fait, par exemple, dans le domaine du cancer. Ce qui veut dire que si Euralens vit et réussit, elle porte la question de la santé avec une force particulière. Peut-être qu'elle porte cette question avec des procédures, des approches, des modes de financement qui n'ont jamais eu lieu dans notre pays. Si on nous objecte la rigueur des temps, nous avons peut-être le devoir de réfléchir à la manière dont nous la contournons, à la manière dont nous la dépassons en attendant des jours meilleurs. Voilà un problème majeur pour Euralens, pour notre arrondissement parce que derrière la santé, ce sont les cadres, ce sont les emplois tertiaires de haut niveau et, comme vous l'avez dit, c'est justice rendue à la population, peut-être la première des justices : l'espérance de vie.

M. CARON.- Nous voyons bien que si nous continuons à discuter, nous allons mettre tous les sujets dans Euralens. C'est la difficulté dans laquelle nous sommes. Je pense qu'Euralens est un élément qui va aider à la mutation de nos territoires. C'est une mutation par l'intervention culturelle, par un autre rapport au développement. C'est structurant de notre territoire et ce n'est donc pas un sujet annexe, c'est au cœur du développement de notre territoire. Je suis un peu effrayé par le risque qu'il pourrait y avoir à prendre tous les sujets et même par rapport à votre note, par son côté encore relativement exhaustif. Vous avez ciblé sur un certain nombre de priorités. Je crois que ce qui nous caractérise dans l'histoire d'Euralens, c'est que nous avons un objet de rêve partagé qui peut faire converger les acteurs différents qui y sont attachés d'une manière ou d'une autre. C'est ce que dans l'intelligence collective, on appelle les « objets art* », ce qui fait rêver collectivement comme le Racing Club de Lens, champion de France : il fait rêver collectivement toute une série de gens. Là, c'est la réussite du Louvre. Ce sont aussi des engagements financiers et tout ce qui en découle. Je fais cette recommandation : si on a une intervention économique telle qu'elle est posée ici dans un premier temps, les équipes de Jean-Louis SUBILEAU ne doivent pas avoir seulement une pensée en termes des impacts globaux en termes d'urbanisme qui se posent mais, comme vous l'avez fait, les questions se posent sur le champ économique et comment on met en organisation... Un peu comme le président de région actuel qui, à l'époque, avait essayé de mobiliser sur le tunnel sous la Manche, la mission transmanche. C'était comment faire en sorte que les entreprises de la région travaillent dans le tunnel, que les travailleurs aient des formations qui leur permettent de trouver leur place, que les centres de recherches travaillent à leurs programmes en fonction de ce qu'est l'évolution du paysage. Cet exercice-là, je ne sais pas comment on l'appelle, c'est une espèce d'organisation autour de la commande publique, une coordination autour de la commande publique qui fait que l'on tient l'entreprise... Parce que les entreprises, par exemple, par rapport à des appels d'offres qui vont se donner dans trois ans, elles ont le temps de se préparer dans leurs plans d'investissement et dans leurs plans de recrutement. Sinon, qu'est-ce qui va se passer ? Ce sont les entreprises d'ailleurs qui viendront faire le travail, ce sont des gens qui ne le feront pas forcément avec

les niveaux de formation et qui n'en auront pas profité pour faire un sceau qualitatif.

En résumé, la démarche *cluster* que vous avez résumée est intéressante parce qu'elle fait intervenir tous les acteurs. Mais attention à ne pas aller peut-être sur tous les sujets. Ceux sur lesquels nous allons, nous demandons aux équipes d'Euralens de nous organiser une réponse du territoire qui fasse que ce projet soit pour le territoire, qu'il serve à notre territoire et, à la fin, que nous ne soyons plus dans le même état. C'est-à-dire que les gens auront trouvé du travail, ils se seront formés, etc. Cela paraît un peu « techno » mais de mon point de vue c'est hyperstratégique. Sinon nous allons déclencher toute une série de choses et nous n'allons pas nous en saisir localement. Ce n'est pas du conservatisme local, régional, c'est vraiment une pensée d'atterrissage. Il y a plein de sujets qui ont été cités. Celui des éco-matériaux : à quoi cela sert de développer une structure de recherche et de développement sur les éco-matériaux si on ne les utilise pas au Louvre ? Question que je pose au chef de projet du Louvre, c'est une question basique. Et s'il fait son appel d'offres classique, je peux vous garantir, comme je l'ai dit au Conseil Régional, que les bordures de trottoir viendront de Chine. C'est à peu près certain. S'il n'y a pas un travail qui est fait là, cela ne marche pas. C'est un exemple un peu concret.

M. le Président.- Très bien. Dont acte, Monsieur le vice-président de la communauté d'agglomération et du Conseil Régional. Mais entre le point de départ, l'arrivée du Louvre, le fait que notre précédent président d'agglomération n'a même pas engagé un chargé de mission pour accueillir le plus grand musée du monde et l'assistance d'aujourd'hui qui, dans une relative confusion lucide, apporte beaucoup de sujets, nous sommes là et nous trouverons le juste milieu et la juste distance pour dire ce que peut faire Euralens dans l'ensemble du territoire, pour la mutation du territoire. C'était, au fond, la synthèse très volontariste et un peu exhaustive qui nous a été proposée. Mais cela n'avait jamais été fait. Ce n'était la faute de personne mais cela n'avait jamais été fait. Le Président de la Mission Bassin Minier ? La sagesse personnifiée...

M. ROLOS.- Merci, Monsieur le Président. Ce serait un peu prétentieux de ma part que de donner un jugement de valeur sur le rapport qui a été fait par Mme le sous-préfet mais je vais m'y hasarder quand même. Je l'ai trouvé absolument remarquable. Il est loin d'être un projet élaboré dans l'intimité des cabinets ministériels. Il est bien le fruit d'un travail qui a été mis en place avec l'ensemble des partenaires de notre secteur. C'est déjà quelque chose... Je vais rebondir sur ce que tu viens de dire et sur ce qu'a dit aussi Jean-François. Le point qui me pose le plus de questions, c'est le point n° 7, c'est-à-dire la mise en œuvre d'une gouvernance adaptée aux objectifs poursuivis. Cela veut dire que la balle est dans notre camp ?

M. le Président.- Absolument.

M. ROLOS.- La balle est dans notre camp.

M. le Président.- Bien sûr.

M. ROLOS.- Les propositions qui sont faites sont excellentes, elles ont été débattues, des groupes de travail se sont réunis, nous en avons la liste. Mais si nous ne nous saisissons pas de l'opportunité qui nous est donnée, cela signifie que si nous ne formons pas une équipe, nous allons faire comme l'équipe de France de football en Afrique du Sud : nous allons revenir bredouille.

M. le Président.- Oui.

M. ROLOS.- C'est pourquoi je dis : la balle est dans notre camp. La gouvernance est quelque chose de très important.

M. le Président.- Nous ne voulons pas oublier ces raisons. Maintenant M. SUBILEAU va nous expliquer. Vous voulez conclure, Madame le préfet ?

Mme PETONNET. - Non.

M. le Président.- Jean-Louis SUBILEAU va nous parler du miracle, du cercle de qualité, de la présence de M. DESVIGNE et du fait que parmi les plus grands architectes d'Europe et les plus grands paysagistes, nous en avons aujourd'hui qui sont décidés à aborder le problème d'Euralens. Ils vont nous dire exactement ce qui a été dit par Jean-François CARON : le rêve partagé est-il à notre portée ?

État d'avancement des travaux du Groupement de Commandes : présentation par Michel DESVIGNE des premières orientations de projet proposées par l'équipe DESVIGNE-PORTZAMPARC

M. SUBILEAU.- Monsieur le Président, le débat est très important et comme vous avez aussi le budget de l'association...

M. le Président.- Vous avez une demi-heure et M. DESVIGNE aussi.

M. SUBILEAU.- Je voulais vous parler de la structure.

M. le Président.- Oui, alors on parlera de la structure... Non mais... Quand nous aurons entendu M. DESVIGNE, quand nous vous aurons entendu, la structure semblera en partie évidente. Je pense que dialectiquement, nous pouvons tout d'abord parler de... Vous transférez la responsabilité de l'évolution à M. DESVIGNE...

M. SUBILEAU.- Je vais introduire sans revenir trop loin en arrière... Une des premières décisions qui avait été prise dans cette assemblée, cela avait été de dire qu'Euralens est une association et pas un maître d'ouvrage. Or, il y a une urgence : le Louvre arrive et il faut en 2012 au moins avoir fait les aménagements des espaces publics et ce serait mieux d'avoir un plan directeur et des architectes paysagistes qui nous accompagnent dans la diversité.

M. le Président.- Absolument.

M. SUBILEAU.- Le Groupement de Commandes dont nous a parlé Guy DELCOURT tout à l'heure – car il en est l'animateur – a été constitué. Ce n'est pas tout Euralens, nous reviendrons tout à l'heure sur les besoins de structurer autrement et plus largement. Le Groupement de Commandes a au moins permis une chose : nous nous étions fixé une date, les communes concernées ont toutes tenu des dates de délibération. Ensuite, nous avons tenu toute la procédure d'accord-cadre. C'est aussi le choix de Michel DAVY aux termes d'un jury très intéressant dans cette salle.

M. le Président.- Passionnant...

M. SUBILEAU.- Guy DELCOURT l'a présidé en tant que maire de Lens et animateur du Groupement de Commandes. L'accord-cadre est une procédure qui remplace les études de définition et qui est plus approprié qu'un concours. On passe un marché sur un passé*, avec cette équipe qui va se présenter ici : Michel DESVIGNE, Christian DE

PORTZAMPARC, Coteba et Sogreah. C'est un accord-cadre de six ans, je crois, assez long et qui a trois objets : faire le plan directeur d'Euralens contracté, Michel en parlera tout à l'heure. Deuxièmement : avoir une maîtrise d'œuvre des espaces publics pour aller au Louvre. Le marché qui a été rédigé permet aussi d'avoir des marchés succédant, le cas échéant, pour faire d'autres espaces publics que les collectivités voudraient leur confier. Et ensuite, coordonner les projets puisqu'Euralens est une fédération de projet. Voilà ce que l'équipe a fait.

La procédure accord-cadre est une procédure qui fait que les équipes n'ont pas produit un projet, elles n'ont même pas le droit de faire un projet. Mais l'équipe de Michel DESVIGNE et de Christian DE PORTZAMPARC, comme beaucoup d'autres équipes qui étaient là, nous a fait rêver, sans avoir fait de projet mais en disant quelle était sa vision du territoire.

Je vais passer la parole à Michel DESVIGNE qui va essayer de vous faire rêver en un quart d'heure et puis ensuite j'essaierai d'introduire votre réflexion qui sera celle de l'été, si j'ai bien compris, sur la structuration des hypothèses, la structuration d'Euralens.

M. le Président.- D'accord. Je dis à toutes et à tous de bien écouter M. DESVIGNE. Il est parmi les grands paysagistes d'Europe. Avec Christian DE PORTZAMPARC, il réfléchit sur l'arrivée du Louvre à Lens et sur le périmètre dans l'avenir que vous choisirez. Reconnaissez que nous partageons un moment qui n'était pas prévisible il y a encore deux ou trois ans. Nous avons abouti là où nous voulions aboutir : une vision du territoire.

M. DESVIGNE.- Je vous propose de présenter l'équipe au travers de quelques images introductives.

M. le Président.- Oui.

M. DESVIGNE.- Il y a une quinzaine d'années que nous travaillons avec l'équipe de Christian DE PORTZAMPARC. Je vous montre quelques références qui ont une relation avec la proposition, avec les fondements de ce que nous vous proposons ici.

Là, il s'agit d'un projet à Montpellier d'une cinquantaine d'hectares. C'est un morceau de campagne aménagé et vous voyez que le développement urbain se concentre en une sorte d'île. Il y a une série d'îles dans une campagne habitable.

Autre projet avec Christian DE PORTZAMPARC et un de nos cabinets d'étude : à Bordeaux, la transformation d'une part importante en centre-ville où le même principe est utilisé. Il s'agit d'un grand parc habité. Dans ce parc, il y a des îles construites. C'est juste pour vous présenter notre équipe...

Autre projet : il s'agit d'un autre Louvre à Abou Dabi. Nous partageons cette mission, nous dessinons ce jardin avec un bureau d'études britannique qui va nous aider sur certains aspects environnementaux.

Un hasard de nos histoires communes : aux Pays-Bas, à Almere, l'architecte du Louvre a réalisé un très beau théâtre qui est le carré que vous voyez dans l'eau. Nous avons réalisé la place et de l'autre côté de la place il y a un bâtiment très important réalisé par Christian DE PORTZAMPARC. C'est tout à fait un hasard mais il se trouve que nous sommes de nouveau réunis ici.

Je vous propose pour aller assez vite d'évoquer un certain nombre d'intentions.

En effet, je suis même intimidé par le nombre de personnes présentes, par la précision et la connaissance que vous avez tous de votre territoire et par les enjeux. Je me rassure... C'est une petite anecdote : il y a 20 ans quand j'ai commencé à travailler, un grand architecte à l'accent italien, parce qu'il avait réalisé le centre Pompidou, m'a dit que pour faire un projet d'architecture, il faut être un peu bête. En effet, c'est notre cas momentanément parce que finalement nous sommes peut-être un peu plus libres que vous ne l'êtes pour observer les qualités, les potentialités physiques de votre territoire.

Une première réaction que nous avons eue a été de constater que votre territoire est construit en forme d'archipel. Vous connaissez très bien son histoire et principalement le fait qui s'agissait d'une série de concessions minières, pas nécessairement reliées entre elles et qu'entre ces concessions minières, il y a du vide. Ce vide existe toujours, c'est le noir sur l'image et en vert ce sont les quartiers, c'est une singularité. Toutes les villes ne se sont pas développées de cette manière. Cette juxtaposition historique de concessions minières donne un caractère particulier et selon nous, voyez à l'échelle le rouge est le périmètre qui nous concerne précisément, cette présence du vide nous apparaît comme un atout assez extraordinaire.

Nous pensons qu'il est dangereux et prématuré de remplir ce vide. C'est une grande tentation parce que c'est plus simple, les terrains sont disponibles. Mais dans des projets que nous connaissons faiblement, avec qui nous devons débattre de tout cela, nous pensons qu'il faut être prudent pour ne pas hypothéquer ce grand atout du vide en le remplissant. Pourquoi ? Parce que ce vide, on le verra plus tard, déjà aujourd'hui donne une très forte présence au végétal. Vous verrez comment nous l'exploitons mais quand on regarde par n'importe quelle fenêtre ici, on se rend compte que tous ces vides spontanément ont laissé place à une végétation importante qui fait que votre ville, peut-être en partie accidentellement, peut apparaître comme une sorte de cité-jardin. Pourquoi peut-on prétendre ne pas remplir ces vides ? Parce que les îles entre ces vides ont souvent une faible densité. Avant de s'étaler, on peut encore facilement et souvent donner de l'importance à ce qui est déjà là, requalifier et redensifier cette zone. Vous avez vu passer une sorte de collections, à l'image d'un zoologiste, de quelques pièces et notamment les trois suivantes où on voit que la densité est faible et donne beaucoup de potentialités. Par exemple, l'une de ces cités, c'est une image favorable, on se rend compte que les jardins étaient très grands, ils avaient une fonction vivrière dont je reparlai plus tard. Il y a vraiment de la place pour augmenter la présence dans les îles avant de contribuer à l'étalement général.

Alors que faire de ces villes ? L'idée est de les valoriser. Il existe une trame verte, une trame bleue et ces vides sont l'occasion rêvée de donner une vraie présence, une vraie puissance à cela. C'est déjà un projet. Voyez très naïvement les vides dessinés en vert. Je rappelle l'échelle : la grille c'est un kilomètre de côté. Nous proposons cela parce qu'il y a eu de très belles expériences américaines, notamment au début du XX^e siècle à Washington, qui montrent... C'est ce que l'on appelle les systèmes de parcs. Le développement des grandes villes s'est fait avec comme mode de viabilisation non pas simplement des routes, des égouts, des alignements de lampadaires mais une mise en valeur d'une géographie préexistante par un renforcement de la présence végétale qui a fabriqué littéralement la charpente de ces villes. C'est le cas de villes bien connues comme autour de Boston, à Cambridge là où sont les universités et c'est le cas de l'ouest de Washington. Ce qui nous intéresse dans cela, c'est que c'est vraiment une viabilisation, ce n'est pas qu'un décor vert. C'est l'endroit où sont installées les grandes infrastructures de circulation mais aussi tous

les modes de gestion de l'eau. C'est un territoire utilitaire qui constitue la charpente d'une ville. Il se trouve que dans votre cas, l'exercice est presque inverse. Les infrastructures existent, elles ont naturellement été implantées dans des lieux pas construits, comme souvent dans ces fameux vides. Nous proposons une requalification de ces vides. Voilà l'exemple de Washington aujourd'hui, cela a été fini en cinq ans et, 60 ans après, c'est dans un état parfait. Dans ces grandes villes, vous le verrez en image, circulent la plupart des grandes infrastructures et la gestion de l'eau.

Il y a un autre niveau de maillage : on comprend bien que ces îles, cet héritage des concessions minières, manquent de relations entre elles. S'il y a un premier niveau de maillage qui est celui de la géographie que j'évoquais, il y a un deuxième niveau et il faut que l'on crée une multitude de relations entre toutes ces îles. Vous savez bien que passer d'un côté à l'autre de la voie ferrée va nécessiter des ouvrages. Il y a une multitude de liaisons à créer d'une manière plus fine et peut-être même... On remonte Washington avec le deuxième niveau de maçons, toutes ces rues sur une grille. Souvent les quartiers peu denses sont assez propices à l'implantation de nouveaux systèmes de liaison. C'est une manière, je vais un peu vite, de changer d'image. C'était le cas à Lyon où un grand territoire sur la colline de Fourvière, peu accessible, s'appelle maintenant « le parc des hauteurs », mais en réalité, l'aménagement a consisté en la création d'un certain nombre de chemins jardinés qui donnent la vue sur des territoires autrefois absolument privés.

À grande échelle, nous proposons le maillage sous la forme de *parkways*. Je suis désolé, c'est un terme provisoirement britannique, américain mais ce sont des grandes voies dans le paysage et aussi naturellement les cavaliers. C'est l'échelle des cavaliers.

Une image en coupe de Washington, vous voyez sur un système de circulation l'eau, les piétons, les voiries, les voix bus, toutes les infrastructures passent dans ce système de parc. Un petit schéma pour bien montrer qu'ici nous ne sommes pas dans la création d'une ville nouvelle, tout existe. On doit donner de la cohérence et de la qualité aux choses qui sont là. Il s'agit des voiries existantes autour desquelles on veut donner une présence végétale, gérer l'eau et avoir toutes les voiries secondaires, piétonnes, cyclistes, transports publics.

À plus petite échelle, j'ai la conviction qu'il faut créer plus de chemins. Il y a déjà des projets, il y a des projets de cavaliers, il y a des projets de liaison avec des grands équipements culturels. On doit multiplier ces cheminements et on appelle cela bizarrement des chemins jardinés.

Cette image montre d'une manière tout à fait générique que l'on veut beaucoup de chemins. Ces chemins, on les imagine vraiment comme des sortes de jardins.

Ce sont des projets que j'ai faits à Issoudun par exemple, dans des endroits qui étaient autrefois des jardins familiaux et qui sont devenus des jardins publics. On a voulu garder ce caractère jardiné, domestique, familial qui fait que la population s'est approprié très facilement ce dispositif. Mais si on imagine les chemins... On nous a évoqué déjà de nombreuses expériences. On sait bien qu'il ne faut pas avoir une prolifération de l'espace public puisqu'ensuite il faut les gérer. Si on fait des chemins, c'est sans doute parfois pour avoir un préalable à la densification. C'est un cas d'école, c'est naïf mais voyez : cela, c'est la situation existante, les jardins sont grands parce que c'étaient des jardins vivriers. Ce matin, on nous a expliqué d'ailleurs qu'il y avait même dans les têtes des jeunes générations le sentiment d'une obligation : il fallait que ces jardins soient exploités et cela a été abandonné en partie parce qu'il y avait ce souvenir d'une forme d'humiliation, de

l'obligation d'exploiter. Cependant, c'est une culture qui est très importante donc on ne propose pas sa disparition, au contraire. Les jardins dits ouvriers sont importants, c'est même une pratique qui renaît partout. Sans doute faut-il la faire renaître par exemple d'une manière plus associative, plus collective, plus flexible dans le cadre des grandes liaisons, de ces grands systèmes de par ce que j'évoque.

À l'inverse dans les quartiers, bien sûr c'est le produit de négociations, de pratiques associatives complexes, on imagine qu'il serait relativement possible de recomposer un certain nombre de parcelles tout en créant des chemins jardinés. Pourquoi peut-on l'envisager aussi ? Parce qu'il y a ici une structure foncière particulière qui permet de l'envisager. Ceci n'est pas possible dans des quartiers où tout serait de l'ordre de la propriété privée, d'une multitude de propriétés privées. Ici, vous avez un terrain particulier et un des grands intérêts que nous partageons avec Christian DE PORTZAMPARC, cela le motive beaucoup, c'est que le milieu d'habitats pavillonnaires est une grande dominante dans les logements en France. Cela pose et posera d'immenses problèmes sociaux que l'on connaît tous. À Lens, vous avez la possibilité parce qu'il y a Euralens, parce que le foncier est particulier, parce que l'habitat est d'une qualité remarquable, d'expérimenter et de montrer comment redonner de la qualité, de l'urbanité et de la densité à de tels quartiers.

On le prend comme un lieu expérimental. Le mot peut faire peur. Je ne sais pas si c'est cela que l'on doit dire. Mais comme un lieu d'amélioration assez extraordinaire et exemplaire. Ce n'est pas expérimental, c'est exemplaire le mot que je cherchais. Alors on a un modèle, il en existe autour de nous, vous m'aviez fait remarquer qu'il ne fallait pas forcément aller chercher très loin. Des expériences comme celles-ci existent, on les découvre progressivement. Il y a un cas britannique qui est important, c'est le système des écuries. C'est la ville de Bath qui est l'archétype du système britannique. Vous avez le côté noble, le croissant royal et puis à l'arrière les écuries. Il se trouve que, depuis, les écuries ont pris beaucoup de valeur. Sur les écuries, des logements ont été construits et c'est une nouvelle façade. Le côté des écuries est devenu parfois le côté le plus intéressant. On montre d'une manière un peu naïve ce que cela veut dire en Grande-Bretagne... Les façades victoriennes, à l'arrière des chemins avec les écuries et les logements des palefreniers. C'est arrivé souvent en Grande-Bretagne, parce que le terrain est précieux, même à Londres, on a densifié progressivement et on a parfois amené une très grande modernité, une très grande mixité au cœur même de ces quartiers. C'est cela l'opportunité que nous avons, c'est de donner de la mixité. C'est un problème mais on sait bien que la population évolue dans nos pays et qu'il y a ce phénomène, par exemple, de décohabitation qui est important. Donc, à nombre de population égal, le nombre de logements doit augmenter, la mixité doit augmenter. Ceci est un des éléments avec lesquels nous devons jouer. La densification de ces cités permet à la fois de les valoriser, de les conserver mais aussi de participer à ces modifications sociales.

Un des éléments très important, c'est ce caractère horizontal. Votre ville est horizontale. Quand on regarde par la fenêtre, si on voit cette composante paysagère, c'est parce qu'il y a une très grande dominante horizontale. C'est d'autant plus important que les paysages composés par une chaîne de terrils sont magnifiques. C'est un immense atout et en aucun cas il faut compliquer ou encombrer ce paysage. La ville et ses terrils composent un paysage remarquable. La verticalité, la hauteur de ces terrils... Il y a des vestiges industriels précieux. Il peut y avoir des éléments remarquables mais quand on dit densifier, on n'est pas dans les clichés que l'on peut voir ailleurs où il s'agit simplement de monter. Ce n'est pas le cas. La densité est telle que l'on peut envisager effectivement une grande

augmentation du volume tout en gardant ce caractère particulier de l'horizontalité qui nous paraît vraiment important.

Je n'ai pas suivi tout à fait l'ordre des images. Vous aviez appliqué d'une manière naïve à votre cité la possibilité de densifier et de mixer ces populations d'une autre manière. Ville horizontale, c'est une référence qui nous est chère, qui a 50 ans, qui est en Suisse à Berne et où effectivement un ensemble de logements a été fait d'une manière très compacte, très horizontale, très vivante, il y a une vie associative remarquable dans cet endroit qui vit depuis 50 ans. C'est d'ailleurs un collectif d'architectes qui a dessiné, financé et construit cette ville. Ce que l'on ne fera pas peut-être... Même quand il y a des bureaux, c'est un exemple au Japon, on est capable de faire des bureaux d'assez forte densité, horizontaux, qui associent assez étroitement espaces publics, espaces extérieurs et activités.

Des exemples produits par Christian DE PORTZAMPARC de nouveau à Almere aux Pays-Bas. C'est un bâtiment de très grande densité, stratifié, qui associe du commerce, des bureaux, des logements dans un ensemble très compact et très bas, d'ailleurs couvert par une sorte de jardin.

Je vais passer vite sur cet aspect mais le développement de l'activité passe évidemment par une multitude de pôles. C'est déjà inclus dans les projets et c'est une sorte d'évidence. Quand on parle d'archipel, quelqu'un dans l'équipe évoquait d'ailleurs des archipels que je ne vais pas citer parce qu'ils ont une connotation touristique, mais en effet, les services se répartissent d'une manière très intéressante dans un certain nombre de lieux. Ils ne sont pas nécessairement concentrés. Bien sûr, il y a de la centralité, de l'urbanité à grande échelle mais il y a une diffusion. Christian DE PORTZAMPARC développe un concept qui m'intéresse : il dit que, très souvent, on tend à faire dans notre société des avenues très rapides qui conduisent à des pôles souvent vides. Et qu'à l'inverse, il serait intéressant de capter le long des circulations toutes les énergies pour y installer sous forme de chaînes agrégatives la vie et l'activité. Simplement, ce qu'il ne faut pas faire non plus, c'est de la typologie entrée de ville. Il ne s'agit pas non plus d'aligner des commerces le long de voies rapides. Il faut vraiment s'en servir comme moteur de l'urbanisation et de l'activité.

C'est l'image suivante : entre ces îles de l'archipel, des circulations et une répartition de cette activité le long de ces emplacements. Comme le rappelait Jean-Louis, nous sommes à la fois en charge sur une longue période avec vous d'imaginer des stratégies et, en même temps, nous avons tous des urgences, il faut donner des accès, requalifier le stationnement pour l'accès à l'ouverture du Louvre dans moins de deux ans.

En noir, ce sont les surfaces qu'il s'agit d'aménager très vite et l'intérêt pour moi c'est que le blanc se superpose au vert. En effet, pour nous, cela va être le moyen d'expérimenter ce que l'on prétendra généraliser sur l'ensemble du territoire. On va mettre en œuvre des espaces et on va développer des matériaux, des techniques, des caractères qui auront vocation à se développer. Le grand intérêt est qu'entre les deux premières années, on va développer des visions à grande échelle et, jusqu'au détail, comment fait-on, comment fera-t-on ?

Cela a été le cas dans des grandes villes où nous avons fait des chartes d'espaces publics en même temps que nous avons fait des prototypes parfois très intéressants. La dimension sociale est déterminante, on l'entend bien, et vous êtes bien mieux placés que nous pour le savoir. À l'évidence, parce que c'est déjà le cas avec l'arrivée du Louvre, il y

a un fort accompagnement culturel. Nous pensons que cet accompagnement culturel doit s'étendre à l'ensemble de ce que nous ferons et notamment à la création des chemins, à l'occupation des cavaliers. Alors ce matin, on nous montrait comment il y avait une occupation culturelle des cavaliers et des événements importants autour des cavaliers. Je pense que la création de ces chemins jardinés est le lieu de la participation et aussi d'un accompagnement culturel fort. Nous sommes associés à des écoles.

La concertation est un aspect déterminant. C'est pour cela que ce que j'aime bien dans l'idée des chemins jardinés, c'est que l'on peut non seulement discuter et même faire avec. On m'a fait part des expériences passées, des difficultés donc c'est avec modestie que je le dis et ce sera avec vous qu'on doit le faire. La création de ces jardins peut être vraiment le lieu de la participation assez concrètement. J'ai eu quelques expériences de projets culturels, de grandes lignes dans le territoire où il a eu vraiment un très grand engouement de la population et des associations sur la création des cheminements. C'était un projet de méridiennes vertes qui a eu un succès tout à fait étonnant.

Quelques petites notes techniques : il y a des grands parkings à faire. Vous avez des très grands parkings autour du stade, d'autres sont encore à créer pour permettre l'accueil du Louvre. On pense que ces parkings doivent appartenir au langage même du jardin du Louvre. Il s'agit plutôt de redonner une qualité végétale. Là, c'est un parking de 1 200 places que nous avons créé pour un zénith, il est en l'air. Ce sont des éléments très importants, il faut que l'on passe très progressivement du parking vers le jardin du Louvre, jusqu'au Louvre sans qu'on ait un équipement. Je pense que les environs du stade peuvent être aussi le lieu d'une requalification très paysagère de ces immenses... D'autant que les arbres sont très beaux.

C'est la transformation à Bordeaux de parkings « bêtes et méchants » où on a développé des techniques simples et élémentaires qui permettent de planter, de drainer, d'arroser d'une manière durable.

C'est la transformation d'un grand parking de supermarché avec 110 arbres de 15 mètres de haut, avec des techniques très particulières que je ne peux pas décrire ici.

Les cavaliers sont un élément déterminant. Je montre ce que j'évoquais tout à l'heure à Lyon : ce fameux parc des hauteurs où l'ancien passage de tramway a été transformé en un chemin tout simple. Un architecte a créé un pont et, là aussi, nous devons créer des ouvrages pour permettre de nouveau le franchissement de certaines voies par les cavaliers.

C'est un élément très important : c'est un projet que vous avez peut-être vu à Paris. C'est l'aboutissement des voies ferrées à la Gare de l'Est où un grand jardin a été créé. Il s'appelle la Cour du Maroc. Le long des voies ferrées, nos confrères ont créé cette très belle promenade, c'est un lien rapide le long des voix, c'est un lieu d'observation de l'activité ferroviaire comme sur le jardin et il nous semble que cela peut être l'un des éléments qui pourrait réunir à termes la gare jusqu'au Louvre, jusqu'aux cavaliers. C'est un des éléments, un des maillons de tous les cheminements possibles et cela nous paraît une hypothèse que nous devons étudier.

Alors sur les cavaliers, c'est la promenade plantée à Paris où une ancienne ligne de chemin de fer a été transformée en promenade. Le caractère des cavaliers est très beau, je dirais que c'est assez simple. On doit garder ce caractère très rustique.

Les chemins jardinés de Romainville. On veut aussi garder ce caractère des

jardins lieux de vie, des jardins domestiques, des jardins familiaux. Ce n'est pas un équipement, cela doit être une chose qui ressemble aux jardins que les gens font eux-mêmes.

Un élément clé que vous connaissez bien et que nous découvrons, nous avons avec nous un bureau d'études spécialisé, Sogreah, dans la gestion de l'eau. Nous avons bien compris que c'était un problème clé, que comme partout dans les zones qui s'urbanisent, il faut gérer les autres surfaces. D'autre part, vous avez un sous-sol complexe, il y a des zones d'effondrement, les galeries ont parfois opéré comme des drains, il y a des problèmes de pompage que nous découvrons et qui sont bien connus de vous. Ils doivent être quantifiés et bien entendu la structure du paysage doit être la structure qui va nous aider à donner de la qualité à cette gestion de l'eau. Nous avons déjà beaucoup d'admiration pour les parcs qui ont été créés dans les zones d'effondrement, nous en avons vu des images ce matin. La présence de l'eau est très intéressante.

C'est la dernière image : le cas de Washington où nos prédécesseurs ont su gérer la circulation, l'eau, la charpente, l'identité, le caractère. C'est ce que nous voulons faire avec vous, c'est ce grand maillage vert.

M. le Président.- Vous avez entendu, nous sommes revenus aux fondamentaux à travers les talents de M. DESVIGNE à Bilbao. Je vous rappelle que l'effet Bilbao, c'est d'abord avec la vieille ville industrielle usée de la retourner vers le fleuve, de la retourner vers sa circulation d'origine. Quand vous avez écouté M. DESVIGNE et quand vous voyez Washington, le tramway doit prendre sa place dans ce raisonnement d'Euralens. C'est vrai pour près d'un siècle. Vous allez structurer votre archipel à travers le tramway et vous devez donc voir l'archipel de l'arrondissement à travers le tramway, en fonction du dialogue que vous aurez avec les architectes paysagistes.

Deuxièmement, nous avons dit pour l'effet Bilbao : refaire la ville chez nous, c'est refaire les cités. Là, dans le seul ensemble en France de logements sociaux individuels, de maisons individuelles, de logements sociaux avec jardin, vous avez un début de réponse avec cet immense avantage : nous contrôlons, vous contrôlez, cela s'appelle EPINORPA, SOGINORPA. Vous avez le sol, vous avez des maisons, dans les cités vous êtes maître du jeu. Les éco-cités que nous allons porter au grand emprunt sont à votre portée. J'ajoute que si vous y mettez aussi la dimension sociale, les maisons de santé, par la proximité et pas simplement le haut débit, pas simplement la restructuration, et que vous arrivez à dominer la contradiction qui a été énoncée : densifier l'existant - c'est le credo presque délirant à l'heure actuelle chez les élus au niveau de la ville - tout en respectant le vide, alors vous allez réussir la quadrature du cercle.

Ce qu'a fait la région de base... L'évasion à travers son port vers le monde et son aéroport... Nous, nous savons ce que nous voulons : c'est un métro rapide, un RER vers le hub ferroviaire de Lille, dessiner des îles vers notre propre hub ferroviaire à la hauteur de Hénin-Beaumont. Voilà ce que nous voulons, c'est clair. Tout le territoire est là pour dialoguer et cela, vous savez le faire. Vous avez vu les parcs, vous avez vu que l'eau joue un grand rôle. Dans le bassin minier, l'eau est morte à un certain moment, elle n'a plus coulé. Il faut que l'eau, à nouveau, soit partie prenante de notre ambition collective. L'eau, la trame verte et bleue, c'est essentiel. En tout cas, nous n'avons pas été déçus, Monsieur DESVIGNE, même si c'était la deuxième fois que nous étions sous l'enchantement.

M. SUBILEAU.- Est-ce que l'on enchaîne ?

M. le Président.- Attendez, deux ou trois questions peut-être pour préciser, si vous avez le temps mais c'est important. Avez-vous des questions à poser par rapport à votre commune, par rapport à cette vision ?

M. DELCOURT.- Gervais MARTEL est en plein accord avec vous, il partage ce point de vue que vous avez apporté, je le redis devant Serge DORE, le stade Bollaert 2016 est parfaitement intégré dans cette vision telle que nous l'évoquons. J'ai dit à Gervais MARTEL, au nom du Président, de moi-même et de mes collègues car nous sommes tous concernés, que le projet de rénovation du stade tel que nous l'avions réfléchi il y a encore quelques années, parce que c'était un vieux projet que Gervais MARTEL portait avec ambition et détermination, avait trouvé un souffle nouveau dans cette implantation. Vous nous en avez donné d'ailleurs les esquisses et je me réjouis car je sais que d'ores et déjà Gervais MARTEL travaille avec des partenaires qui ont retrouvé Jean-Louis SUBILEAU et vous-même.

M. le Président.- Très bien. Nous avons bien vu les futurs parkings de Bollaert, ils vont être formidables.

M. HAJA.- Une question : ce qui m'étonne dans toutes les réflexions qui sont menées aujourd'hui, c'est que l'on va chercher des exemples et des modèles qui n'ont rien à voir avec notre histoire, notre géographie et notre économie. À quoi cela sert d'aller nous raconter des histoires sur Bilbao, sur Washington, sur les Pays-Bas ? À quoi cela sert d'aller chercher des exemples de modèles qui ne pourront pas être... D'abord au niveau du climat... Excusez-moi. Je regarde de temps en temps le climat à Bilbao ou à Washington et ce n'est pas pareil. D'autre part, vous m'indiquez qu'il y a tout un intérêt à parler des trames vertes, des cavaliers, dont acte pour nos populations. Mais attendez... Est-ce qu'un Anglais qui va venir au Louvre-Lens, un Américain ou un Japonais va venir à pied jusqu'à Rouvroy, *Hénin-Liétard* ou Hénin-Beaumont ?

M. le Président.- Non. Mais c'est une réponse qui va au fond... Je vous remercie, vous êtes fidèle à vous-même, bravo !

M. DESVIGNE.- Écoutez, cela va vous paraître bizarre mais ces choses américaines... Par exemple, la plupart des grands campus américains ont été dessinés par un Français qui s'appelle L'ENFANT. Ce même L'ENFANT a dessiné Washington. Cela va vous paraître étrange aussi mais entre 1900 et 1950, on trouve les dossiers des gens qui ont dessiné cette extension de Washington. Ils se réfèrent à des systèmes de parcs français. Alors oui, il y a des échanges culturels. Parce que c'est difficile de comprendre ce que l'on a sous les yeux, en tout cas pour moi, j'ai besoin de comparer en permanence les situations entre elles. Ce n'est pas de l'exportation, c'est de l'exploration. C'est-à-dire que pour voir ici, j'ai besoin de comparer. J'ai fait des études scientifiques, des études de botanique et de géologie, je peux vous dire par exemple que l'évolution a été comprise par Darwin en partie par le déplacement. C'est parce qu'il avait un bateau laboratoire et qu'il se déplaçait d'un endroit de la planète à un autre, qu'il a pu observer le même phénomène à des stades de développement différents. Donc oui, pour nous le déplacement est une méthode. Il y a aussi le déplacement culturel. Bizarrement, parce que vraiment on voyage tous, il y a une grande résistance des sites. Votre question est très importante parce qu'elle est dans le domaine de la méthode. Pour voir ce qui est là, on a besoin de comparer. Si on est capable de dire que vos territoires abandonnés... Parce que c'est cela en vérité, ce qui pourrait apparaître chez d'autres comme des friches, nous y voyons des potentialités. Aux États-Unis, à Washington, des Français ont vu que ces friches donnaient une potentialité de

viabilisation formidable. Ces échanges culturels sont importants et si on veut associer... Vous n'écoutez plus... Mais si on pense qu'il y a une participation culturelle autour de cet événement, cela peut être de cet ordre-là : faire partager ces valeurs, ces véritables cultures d'aménagement du territoire.

Pour le climat, nous ne sommes pas complètement idiots. Évidemment, nous n'allons pas copier littéralement des exemples d'ailleurs. Il s'agit de jouer avec vos composantes. Cela fait un siècle qu'il y a ces mélanges et ce n'est pas de l'homogénéisation, il ne s'agit pas de rendre tout pareil, bien au contraire. Il s'agit de voir les singularités, comme l'a fait Darwin, par comparaisons successives. Je milite pour cela, je suis presque contre les architectes locaux. Je pense que quand je travaille chez moi, je ne suis pas bon. Je suis bon quand je vais ailleurs parce que j'ai regardé.

M. le Président.- Oui, Monsieur le maire de Dourges ?

M. DEFRANCQ.- À travers les perspectives qui viennent de nous être présentées, à travers vos développements sur les éco-cités, à travers notre paysage, à travers nos cités minières et nos cités sur l'ensemble du bassin minier, je crois qu'elles s'intègrent parfaitement et qu'elles sont en situation d'être totalement dans ce schéma de redéploiement urbain. On parle aussi de villes intenses, pourquoi pas ? C'est vrai que la première cité-jardin a été aussi dessinée par un architecte anglais qui a généré un type de logement social qui, aujourd'hui, peut faire référence si les réalités... S'il s'intègre justement dans cette stratégie que nous développons autour d'Euralens.

M. le Président.- D'autres questions ? Messieurs les maires ?

M. HAJA.- Je me demande comment on peut tenir compte aussi de notre histoire minière. Je ne reviendrai pas sur nos développements antérieurs, comment va-t-on prendre en compte la mauvaise déconstruction des bâtiments miniers ? Alors que l'État nous a confirmé qu'il y avait déconstruction et qu'en réalité à chaque fois que nous voulons résorber les friches industrielles de ce type, nous trouvons des désordres liés à une mauvaise déconstruction. Je ne sais pas comment vous allez pouvoir prendre en compte ce type de désordre mais c'est une réalité que les élus locaux ont aujourd'hui à dépasser.

M. le Président.- EPINORPA, SOGINORPA, vous êtes maîtres du jeu... Donc tout est dans ce...

Intervenant.- Monsieur le Président, nous ne sommes pas maîtres. En fait, quand les désordres sont découverts, il est déjà trop tard...

M. le Président.- Je répète : les élus gèrent le patrimoine de SOGINORPA, le patrimoine minier. Les maires ont, depuis environ dix ans, la possibilité de faire face aux situations difficiles que vous évoquez et ils l'utilisent. C'est un formidable atout pour le projet d'ensemble des villes minières tel que nous sommes en train de l'esquisser. Il appartiendra aux maires de doser dans le dialogue, s'ils souhaitent le dialogue, avec la vision globale d'Euralens. Il leur appartiendra de doser leur urbanisme traditionnel, ou novateur, ou réhabilité, ou construit de nouveau. J'ajoute que vous allez aussi être les seuls juges de ce moment particulier où vous allez figer - classement à l'UNESCO, reconnaissance mondiale - le paysage et vous allez le faire, en même temps, évoluer. Ce qui complique un peu la tâche, même si cela donne un sens fondamental à la démarche culturelle et évolutive. En quelque sorte, nous avons besoin plus que jamais des maires. Ce sont les maires qui seront les premiers à accepter ou non la perspective d'ensemble, après amendement, ils auront le premier mot et le dernier mot. Finalement, de quelle manière

nous concluons pour notre commune...

Monsieur WACHEUX ?

M. WACHEUX.- Merci, Monsieur le Président. Je voudrais à ce moment du débat rappeler ce que j'avais demandé dans les cercles de qualité la dernière fois, ce sera peut-être une réponse à ce que je viens d'entendre. Nous sommes dans un bassin minier et il n'y a plus de mines...

M. le Président.- Et il n'y en aura plus.

M. WACHEUX.- Les élus de ce bassin minier, en même temps que les populations, ont été assommés par cet événement-là. Ils ont résisté, ils ne se sont pas effondrés et aussitôt remis de ce coup-là, on a essayé... On a parlé de résilience quelques fois... On a essayé d'imaginer ce que ce territoire construit, aménagé pour produire du charbon pouvait devenir demain, comment il peut devenir autre chose pour écrire sur le même territoire un avenir forcément différent et encore des chances pour sa population. Aujourd'hui, si on estime que notre région peut exister sur la carte de l'Europe, je suis persuadé qu'elle doit s'organiser autour de quelques pôles qui rassemblent à la fois les orientations d'aménagement et aussi l'ambition partagée. Il faut y trouver la bonne échelle, le bon périmètre. Qui décide de travailler ensemble avec incontestablement un peu de densité nécessaire mais un territoire en tout cas ressenti et vécu comme étant pertinent... Rien n'est simple dans cet exercice et on ne peut pas s'arrêter aux problèmes de briques ou d'une tâche d'huile que l'on redécouvre dans le sol. On y est confronté et effectivement les maires y sont confrontés systématiquement. Je crois que l'ambition que nous devons porter ne peut pas être contrainte dès la première ligne par des phénomènes comme ceux-là. On a à développer ces originalités.

J'ai demandé l'autre jour au cercle de qualité et c'est une partie de la mission que je veux voir remplie... C'est de nous aider dans l'ambition qui est la nôtre, dans la fibre que nous continuons à avoir et dans le respect des valeurs qui ont fait ce territoire, nous aider à nous décoller de tout cela ou à faire un pas de côté. Vous disiez tout à l'heure que vous n'étiez pas bon quand vous travaillez chez vous, j'espère que nous ne sommes pas mauvais quand nous travaillons chez nous. Avoir quand même un peu ce pas de côté, la distance nécessaire pour imaginer ce qu'est vraiment ce territoire quand on n'est pas complètement englué dans son passé et dans son histoire.

Encore une fois, ce n'est absolument pas péjoratif pour l'aspect minier. J'ai dit le respect que l'on devait avoir et pour les valeurs, et pour la fibre des hommes et des femmes qui ont fait ce bassin minier. Mais aujourd'hui, au moment où nous disons que ce bassin minier doit vivre autre chose et offrir autre chose que de vivre de la ville et de parler à des mineurs, alors dans cette démarche-là on a peut-être un petit pas de côté à faire. Je compte sur vous pour nous y aider, pour regarder exactement ce qu'est ce territoire, ce que sont ses habitants, comment on organise les fonctions qui leur sont nécessaires et quand on parle de transports : comment on offre une mobilité pour que toutes les personnes aient accès à toutes les fonctions.

M. le Président.- Très bien. Une dernière question avant de passer à la grande question : doit-on évoluer ou pas ?

Monsieur WERY, vous aviez une petite question ? Votre tramway, comment va-t-il ?

M. WERY.- Il avance. C'est vrai que nous avons eu un planning et des délais très courts mais c'est impératif aussi. Je pense que la décision définitive des tracés du tramway doit se faire impérativement avant décembre 2010. Donc, dès la rentrée de septembre, les communes traversées devront se positionner sur les futurs tracés. Je pense que parallèlement à cela, on a parlé de communication, je crois que c'est un domaine très important de communiquer sur les projets en cours. Je pense qu'on ne le fait pas suffisamment à mon goût. Nous sommes ici en comité restreint mais qui parle aussi à l'extérieur. La communication est importante et doit être nécessaire, notamment sur la complémentarité des projets qui sont sur notre territoire.

M. le Président.- Je souhaite qu'il y ait une journée de travail à Euralens, par exemple si vous en étiez d'accord, sur le périmètre de centralité mais aussi peut-être sur une extrapolation du périmètre de base. Dans cette journée de travail, dans ce séminaire d'Euralens sur le tramway, que l'on puisse échanger parce que le tramway, comme je le disais, c'est un peu le fleuve dans ce qu'il a été structurant pour la ville. C'est la première fois, pour reprendre ce qu'a dit Alain WACHEUX, qu'il offre une alternative pour structurer le territoire après le charbon. Le territoire, c'était le charbon. Est-ce que vous avez épousé complètement l'archipel ? Comment vous allez faire ? C'est essentiel pour Euralens, même si vous êtes contraints, même s'il y a des évidences, même si tout n'est pas possible, nous sommes bien d'accord.

M. DELCOURT.- Bien que certains de nos collègues soient partis, on leur répétera. J'ai déjà dit à des maires qui sont venus me voir : « L'initiative de vous intégrer à la politique d'aménagement global du territoire, elle vous appartient ». Daniel PERCHERON l'a toujours dit ainsi que les présidents de l'intercommunalité. Le maire est chargé de l'aménagement de son territoire. Quand j'entends certains maires qui disent : « Quand M. SUBILEAU va-t-il venir chez nous ? ». Je leur réponds sans arrogance : « Avez-vous quelque chose à demander à M. SUBILEAU pour qu'il vienne chez vous ? ». Parce que ce n'est pas lui qui va venir, ni M. DESVIGNE d'ailleurs, et dire : « Chez vous, je vais faire comme cela ». Quand Daniel PERCHERON propose cette journée, elle me semble essentielle pour qu'aucun élu ait l'impression d'être sur le bord de la route et, sans arrogance non plus, je dis à M. HAJA : personne ne peut savoir aujourd'hui si un touriste du Louvre n'ira pas jusqu'à Rouvroy, personne.

M. le Président.- Nous sommes bien d'accord M. DESVIGNE, vous acceptez ? Oui ? C'est passionnant parce que le tramway, Euralens, les notions d'archipel, de vie, des artères d'entrée de ville que vous avez évoqués ne remplissent pas leur mission. C'est intéressant de voir comment le tramway peut vous amener à préciser votre raisonnement ou bien à retirer votre raisonnement devant telles ou telles évidences de tracé, cela vaut la peine. Ce que vous avez appelé tout à l'heure la démarche agrégative, le tramway va la permettre ou ne va pas la permettre, c'est clair. Comme Jean-Luc est aux manettes depuis maintenant quelques années, c'est vraiment l'aider que de lui permettre pendant une journée s'il le faut, pendant quatre ou cinq heures de parler du tramway à partir du Louvre et de la centralité lensoise.

Je vous propose d'évoquer votre proposition en trois minutes comme vous savez le faire, sans vous influencer, Monsieur SUBILEAU...

M. SUBILEAU.- Vous m'avez coupé la parole...

M. le Président.- Ne faites pas semblant de jouer avec votre micro, allez !

Présentation des différentes hypothèses pour une nouvelle étape dans la structuration d'Euralens

M. SUBILEAU.- Le plus vite possible. Vous voyez après les débats très intéressants qui ont eu lieu, je pense que Michel DESVIGNE vous a fait rêver. Vous avez partagé avec nous la vision de notre territoire en évolution. Je ne voudrais pas désenchanter les choses mais il faut s'organiser pour arriver à le faire. Il y a beaucoup d'ambiguïtés dans les questions, voire dans les réponses et elles méritent d'être levées.

Tout le monde a envie que Michel DESVIGNE fasse partager sa vision sur son territoire mais aujourd'hui le contrat qui est passé par le Groupement de Commandes est un contrat qui vise le territoire central, donc juridiquement on aura du mal... Des idées, des images, il le fera... Mais il y a une nécessité d'organisation qui doit correspondre aux objectifs. Le dispositif opérationnel, vous le connaissez. Le dispositif opérationnel actuel est celui-ci : l'association n'est pas un maître d'ouvrage, il y a donc nécessité de faire le Groupement de Commandes. Ce Groupement de Commandes est sur un petit périmètre, il est sur le périmètre de Lens, Liévin, Loos en Gohelle et encore pas sur toute la surface des communes. Ce Groupement de Commandes est distinct de l'association, c'est l'association qui traite légitimement, comme aujourd'hui, les bases de ce grand projet d'Euralens par Daniel PERCHERON. Le Groupement de Commandes est plus restreint, plus opérationnel. Il a choisi d'abord un hameau*, ensuite une équipe de maîtrise d'œuvre qui vient de se présenter à vous : DESVIGNE-PORTZAMPARC.

Est-ce qu'il faut évoluer ? Vous connaissez les périmètres, on les a montrés ici rapidement. Le périmètre d'Euralens qui s'agrandit encore puisqu'il y a la communauté de l'Artois, je crois, ou d'Arras qui veut nous rejoindre. Le périmètre du Groupement de Commandes est tel qu'il est dessiné. Excusez-moi mais je suis obligé d'accélérer.

Pourquoi il faut faire évoluer impérativement ce mode de gouvernance pour passer à la phase opérationnelle ? Il y a deux raisons. Il y en a une qui est apparue tout au long du débat : pour élargir le périmètre d'intervention à des actions prioritaires extérieures au périmètre Euralens centralité. Tous les maires légitimement, notamment M. CORBISEZ qui est parti, souhaitent que l'on regarde Sainte Henriette et c'est fondamental par rapport à tout ce que vous avez dit pendant le débat sur l'évolution de Delta 3, sur le lien rapide avec Lens, le passage du tramway, etc. Tout ceci est indispensable et je pourrais citer beaucoup d'autres projets. Il est nécessaire de repenser à la gouvernance si on veut élargir le périmètre d'intervention. Deuxièmement, c'est aussi pour des questions d'organisation de la coordination entre les élus, pour regrouper de manière efficace tous les élus décideurs et pour réaliser des arbitrages opérationnels qui seront forcément nécessaires. C'est indispensable également pour engager la phase de consultation des entreprises. Car le Groupement de Commandes aujourd'hui n'est qu'un Groupement de Commandes d'étude. Lorsque nous allons passer aux travaux, rapidement... Nous avons mis en bas de notre *slide* le *timing* qui est nécessaire. Il faudrait impérativement qu'en février ou mars prochain, nous ayons lancé les marchés d'entreprises pour les espaces publics, sans compter toutes les opérations qui, notamment à Lens, doivent démarrer. Dans le cadre du Louvre-Lens, ces services travaillent avec nous, des opérations sont en cours à Liévin, on travaille aussi à

Loos en Gohelle avec les services. Tout ceci pour engager réellement la phase opérationnelle, le Groupement de Commandes doit évoluer.

Va-t-on se contenter de faire reprendre les délibérations dans les collectivités pour élargir la mission du Groupement de Commandes aux travaux ? Je pense que votre souhait à tous est d'aller plus loin, vous m'aviez demandé de présenter sans infléchir les décisions des collectivités qui sont forcément totalement maîtresses en ce domaine et les dispositifs opérationnels possibles. Nous y avons travaillé avec Xavier COUTON qui est juriste dans notre groupement et qui connaît parfaitement tous ces montages. Nous avons balayé tous les montages. Premier montage : le GIP, celui-ci peut coordonner les projets, il va agir dans l'intérêt de ses membres mais il ne pourra pas être maître d'ouvrage en matière d'aménagement et d'urbanisme. On va arriver à un système, si on fait un GIP, qui additionnera l'association avec ses missions très larges d'appui pour la diffusion de ce grand projet Euralens et pour le développement de tous les portages partenariaux, avec le concours de l'action bassin minier. Mais on n'aura pas la capacité d'être maître d'ouvrage. On peut dire que l'on va créer une société publique locale d'aménagement *ad hoc* mais celle-ci n'aura pas de liens, ni avec l'association, ni avec le GIP. Ce seront les communes elles-mêmes ou les communautés d'agglomération qui donneront les ordres.

La solution suivante, c'est le syndicat mixte que vous connaissez bien, vous le pratiquez tous. Une solution qui est peut-être relativement aisée, c'est de garder l'association en la renforçant, puisque vous avez aussi le projet de renforcer l'association elle-même, qui n'a aucun permanent et qui peut difficilement être active. C'est même un miracle ce que vous faites avec cette association. Le syndicat mixte pourrait se substituer au Groupement de Commandes et, le cas échéant, être élargi si d'autres collectivités souhaitent s'intégrer à une vision très opérationnelle puisque le syndicat mixte aurait la capacité d'être vraiment maître d'ouvrage et de coordonner le projet d'ensemble, soit de piloter en régie, soit de les confier à un aménageur existant. Il y a des aménageurs soit publics, soit privés, soit à une SPLA mais on y reviendra tout à l'heure. C'est un système éprouvé que l'on doit pouvoir mettre en place rapidement et qui peut être évolutif. On voit bien que chaque mois, à chaque fois que l'on se réunit, l'ambition d'Euralens est plus forte.

Délais de mise en œuvre : comme à chaque fois, nous avons été très optimistes mais nous avons tenu pour le Groupement de Commandes six mois. On dit quatre mois pour engager une opération de chacune des collectivités qui voudrait adhérer à ce syndicat mixte et deux mois pour avoir l'arrêté de la préfecture mais on l'aura assez facilement. Je pense que la préfecture appuiera notre action. Organiser un premier conseil syndical, et donc avoir un syndicat mixte Euralens qui soit vraiment un véritable maître d'ouvrage.

La SPLA est un dispositif en lui-même, comme je l'ai dit tout à l'heure de manière prématurée... Mais elle ne peut pas être maîtresse d'ouvrage. La SPLA peut se voir confier par des communes... Il est difficile de la penser comme seul outil d'Euralens sans une organisation soit au travers des communautés d'agglomération, soit au travers du renforcement de la coopération entre les communes. Ces outils techniques, il faudra, si vous le décidez et je pense que cela demandera un peu de temps... La SPLA est une société avec un bilan, avec un compte, il faudra faire l'étude économique de la SPLA, cela prendra quelques mois. Cela pour voir quels seraient les objectifs qui lui sont confiés et, par ailleurs, qu'est-ce qui est confié à des opérateurs existants. Il y a des opérateurs privés mais qu'est-ce qui peut être confié à la SPLA ? J'ai quand même une solution qui me semble pouvoir cumuler les divers avantages : je pense que l'association doit demeurer et

se structurer... L'approbation et la communication, tout ce qui a été évoqué ici et que le cercle de qualité puisse vivre car c'est un moyen d'Euralens. Ce matin, il y avait 20 personnes de très haut niveau, le responsable de Bilbao était revenu, mais cela va vraiment répondre à tout ce que demandait M. WACHEUX.

L'association doit demeurer, je pense que le Groupement de Commandes aurait intérêt à se transformer en un véritable syndicat... Avec des politiques... Dirigeant de manière très claire le dispositif et qui adhère à ce syndicat mixte. Les choses peuvent être plus ou moins graves et, encore une fois, ce syndicat mixte peut permettre de donner à une SPLA qui serait créée ultérieurement, les capacités d'agir. La SPLA n'étant pas l'acteur opérationnel unique.

Donc voilà le dispositif. Il me semble que ces choix restent à faire à la fois sur les différents schémas d'organisation et de gouvernance qui sont esquissés là, sur le type de structure et de maîtrise d'ouvrage que vous voulez mettre en place et sur le périmètre des projets. En gardant à l'esprit qu'il faut une force de pilotage politique peut-être plus structurée, qui existe aujourd'hui car vous la représentez tous, et une efficacité du dispositif opérationnel. Je crois que l'on peut obtenir avec ce schéma relativement simple, éprouvé et que l'on pourrait mettre assez rapidement en action.

M. le Président.- C'est important. On revient en amont à garder la capacité fédératrice d'Euralens qui permet au Crédit Agricole, au centre hospitalier, qui permet la vie active et qui permet aux communes d'être là et qui donne cette idée de destin commun qui n'existait pas tout à fait. Nous sommes bien d'accord ? Monsieur le Président de l'université ? Il faut garder.

Deuxièmement, nous avons évité l'idée qu'à partir d'Euralens, une nouvelle structure complexe, un enjeu de pouvoir s'installe et, par conséquent, faire en sorte que l'association n'est plus elle-même, qu'elle perde la réalité du pouvoir, notamment de réflexion et pourquoi pas d'impulsion voire de décision. C'est très important.

Une fois que l'on a bien précisé, on regarde quel est l'outil opérationnel avec le plus large consensus que l'on met en place pour réaliser s'il y a vraiment accord à la demande des intercommunalités, des communes, de l'association d'Euralens, à la demande du raisonnement global ou de certains raisonnements locaux, en particulier réaliser ce qui doit être réalisé. Nous aurons à choisir entre deux ou trois modèles. Il faut surtout que la fédération ne s'affaiblisse pas car nous savons bien que dès que la fédération est mise en question, les forces centrifuges doivent être à l'œuvre quelle que soit d'ailleurs la bonne volonté des uns et des autres... Chacun pourrait être tenté de repartir... Ni contraintes, fédération, ni impuissance... Voilà les deux écueils que nous devons éviter. Je crois que nous y arriverons mais nous allons en débattre et nous prendrons une décision en décembre. Nous avons besoin à chaque fois d'exposés, de débats, de débuts de réalisations... On a parlé des parkings de Bollaert, c'est important de faire que Bollaert rentre dans ce raisonnement global... J'ajoute qu'en termes de matière grise, nous avons aussi, bien sûr, la mission bassin minier à préserver, des capacités autonomes de réflexion à développer. C'est important.

M. DELCOURT.- Juste pour confirmer ce que vous dites. Je crois que nous réussirons cette montée en puissance pyramidale que si nous laissons à chaque identité le temps de la discussion. Pour moi, il est fondamental que les communautés d'agglomération aient le temps de dialoguer entre elles pour adhérer pleinement à ce que nous leur proposons, que ce soit sur la forme à trouver, ou que ce soit sur le budget que nous devons

voter pour nous donner les moyens. Je pense que votre proposition est celle qui, à mon avis, devrait convenir à tout le monde. Cela permettra aussi aux groupes politiques dans chaque communauté de pouvoir en discuter.

M. le Président.- Et de se sentir libres, totalement libres à l'intérieur de la pyramide. C'est le seul moyen d'obtenir dans la liberté, la solidarité sur les grandes décisions. Le budget ? Monsieur le syndicaliste, c'est un beau budget ? Un budget très décalé, modeste mais clair.

Budget supplémentaire 2010 et délibération

M. PERRAULT.- Je ne sais pas si c'est un budget de syndicaliste. Je n'en ai pas, à mon avis, autant au même moment. Je vous le dis pour l'instant. Je représente le CESR et je suis le trésorier de l'association.

M. le Président.- Il y a des syndicalistes au CESR ?

M. PERRAULT.- Bien sûr, j'en suis un. Le budget proposé que vous trouvez dans votre documentation d'aujourd'hui, permet de faire évoluer le fonctionnement de l'association pour qu'elle soit un peu plus dynamique, notamment autour du cercle de qualité, de la commission économique et préfigurer un fonctionnement plus autonome. Le besoin d'avoir un intervenant qui puisse gérer l'ensemble de l'association.

Vous avez d'un côté les dépenses et les recettes. Sur les dépenses, au niveau du cercle de qualité, sur les dépenses inscrites qui permettent d'envisager la tenue de trois ou quatre cercles de qualité. La partie communication et charte graphique, on en parlait tout à l'heure dans la communication. Il est vrai que l'association va devoir, durant cette année 2010 et après, créer sa véritable identité en mettant en place un logo, une charte graphique et éditer les premières plaquettes de présentation des projets labellisés Euralens. J'ai entendu tout à l'heure qu'il fallait effectivement communiquer sur les projets, c'est important pour la population. Les frais de personnels, le Président Daniel PERCHERON en a parlé, c'est la création d'un poste de permanent d'ici la fin de l'année 2010. Tout ce qui concerne l'assistance juridique et la gestion de l'association que vous avez confiées à la SCET. L'assistance juridique, ce sont les missions d'accompagnement juridique de l'association dans le cadre de la mise en place de l'outil structurant, des maîtrises d'ouvrages et des projets de l'ensemble du territoire. La gestion de l'association, c'est toute la mission de suivi administratif, comptable qui est importante, bien entendu, pour ce genre d'association.

Je terminerai sur les frais divers de fonctionnement. Vous avez l'ensemble des chiffres, je vous fais grâce de cela. Les dépenses courantes de gestion qui sont aussi nécessaires pour une association, pour un total de dépenses de 330 000 euros.

De l'autre côté, vous avez les recettes. Pour vous dire que nous sommes aujourd'hui à 61 adhésions mais à la fin de la réunion, on doit aussi ratifier deux ou trois adhésions supplémentaires. Les subventions qui sont versées par les différentes collectivités : la région, le département, les agglomérations et le CRDP*, pour un total de 330 000 euros, ce qui fait l'équilibre du budget 2010.

Voilà, Président, il faut ratifier ce budget pour pouvoir poursuivre les travaux

d'une manière dynamique.

M. le Président.- Très convaincant. Il n'y a pas de problèmes ?

Mme APOURCEAU-POLY.- Si, j'ai quelques questions.

M. le Président.- Oui, bien sûr.

Mme APOURCEAU-POLY.- Je ne vois pas apparaître l'État dans ce budget. Je suppose que l'État intervient... Je constate que le cercle de qualité repasse de 30 000 euros en initial à 65 000 euros, ce qui me paraît tout de même énorme. M. CHAMPIRE l'avait fait remarquer la fois passée. Par rapport aux recettes pour les agglomérations, c'est idem. C'est en train d'exploser. Je pose un certain nombre de questions et je voudrais savoir comment se fait-il que l'État n'est pas présent ? Que le cercle de qualité explose ?

Pour les frais de personnels, je comprends, c'est normal qu'il y ait du personnel mais c'est surtout le cercle de qualité qui me pose problème. Surtout que j'ai vu dans la convention que l'on a laissé le fait que les membres du cercle de qualité organisent leur participation personnellement, les frais de déplacement et d'hébergement seront intégralement remboursés par l'association Euralens sur simple présentation des justificatifs alors qu'ils ont déjà une indemnité qui est fixée.

M. le Président.- L'État va défendre. L'État apporte les collections du Louvre, il met son administration à notre disposition, par conséquent, il est vrai que l'idéal serait qu'il participe mais je pense qu'il n'est pas riche en ce moment...

Mme APOURCEAU-POLY.- Nous le sommes encore moins.

M. le Président.- Oui.

Mme APOURCEAU-POLY.- Le bassin minier l'est encore moins.

M. le Président.- Deuxièmement, les communautés d'agglomération, les communes, la région, l'enjeu a explosé. Ce n'est pas obligatoire, la communauté d'agglomération peut décider de se retirer. C'est la délibération de chaque entité. C'est pour cela que la fédération d'Euralens reste fondamentale. On peut y adhérer, ne plus y adhérer, y réadhérer si on a le sentiment qu'elle n'utilise par l'argent public de manière satisfaisante.

Le cercle de qualité est la valeur ajoutée intellectuelle. Le fait qu'aujourd'hui Euralens intéresse les intellectuels, les urbanistes. Sur les sociologues, nous n'avons peut-être pas avancé beaucoup, je le dis à M. SUBILEAU mais il faut avancer. Vraisemblablement, c'est une des clés du succès et nous aurions tort, pour l'instant, de nous en passer. Imaginez que pour une agglomération de 500 000 habitants, en gros, nous sommes là dans des dépenses tout à fait raisonnables et nous pouvons peut-être espérer trouver d'autres financements à travers le mécénat. Nous allons progresser pour équilibrer mais nous ne sommes pas dans la démesure par rapport aux enjeux du Louvre à Lens. Ceci étant dit, la vigilance est de règle et il faut rester très attentif. Je crois que c'est exactement la ligne qui est adoptée. Il n'y aura pas de dérapages. En tout cas, nous déciderons à chaque fois. Il faut un budget mesuré, il faut un budget à la hauteur de l'enjeu. Le budget d'Euralille était beaucoup plus important par exemple mais il était porté à l'époque par différents acteurs.

M. HAJA.- Si je peux me permettre... Il n'y a pas de remise en cause d'une adhésion mais il y a remise en cause du pot de départ. En quelque sorte, on passe pour les

agglomérations de 8 250 euros à 150 000 euros, sans voir quelle est la projection demain, si encore on avait des besoins nouveaux qui seraient évalués. Cela fait quand même, si j'ai bien calculé, 2 000 % à peu près d'augmentation. Je ne sais pas aujourd'hui quel EPCI ou la collectivité territoriale qui pourrait se permettre d'envisager une augmentation à ce niveau-là. Vous me dites que l'État participe à la dotation du Louvre, il ne participerait à la dotation du Louvre-Lens qu'à partir de 2012-2013. Pourtant, il n'y a rien. On demande que l'État participe au moins jusqu'en 2012 et après on verra.

M. le Président.- Nous relayons auprès de Mme le préfet cette demande légitime et insistante. À votre bon cœur, Madame le préfet, car c'est vrai que l'État un jour aura sûrement les moyens de nous accompagner à nouveau. Peut-être en 2012, Monsieur HAJA, nous aurons voix et cause communes. C'est un autre sujet et une autre réunion. Mais nous serons très attentifs, vous avez raison d'attirer notre attention. Nous serons très attentifs mais supposez que l'on en sorte, qu'il y ait un cercle vertueux, c'est en dizaines de millions d'euros que nous encaisserons les dividendes d'Euralens, de l'arrivée du Louvre et du développement économique, comme cela s'est passé ici ou là en Europe et en France.

Intervenant.- Au sujet des sociologues, si vous voulez nous pouvons en contacter, j'ai quelques noms de spécialistes de la sociologie de la culture.

M. le Président.- Nous ne sommes pas fermés du tout... C'est M. BAUDE qui nous l'avait posé... Je l'ai relayé auprès de M. SUBILEAU, je crois que c'est en route.

M. DELCOURT.- Juste pour dire à mes collègues que dans l'apport des collectivités locales, aujourd'hui, nous avons des investissements, des contributions financières lourdes en matière de développement économique avec des retombées difficiles. Mais dans le schéma de ce qu'a expliqué Mme le sous-préfet dans la présentation, c'est inclus entre guillemets les taxes... Elle nous a parlé rapidement, mais nous y reviendrons plus tard devant vous, du pôle numérique culturel. Le pôle numérique culturel n'est pas pour Lens, c'est pour toute l'agglomération Lens-Liévin, Hénin-Carvin, l'Artois, Arras, c'est une radiation* d'entreprises. C'est quoi le pôle numérique culturel ? Ce sont 1 300 à 1 500 emplois, cela veut dire aussi qu'il y a un investissement de base qui peut paraître lourd mais quand on regarde dans chacune de nos communautés d'agglomération combien nous coûte le développement économique, c'est pour l'instant, même si je partage complètement ce qui a été dit, pas cher payé. Si on n'avait pas de retombées de créations d'entreprises, là je dirais que c'est de l'argent perdu. Très rapidement, je le disais ainsi à un collègue sur le parc de la Glissoire, on a des approches - on va en parler avec le maire et Jean-Pierre KUCHEIDA - sur les pôles touristiques et hôteliers. Cela arrive tranquillement, M. SUBILEAU ne va pas tout nous dire ce soir. C'est une retombée directe de l'investissement que nous avons fait, je voulais le préciser.

M. le Président.- C'est l'enjeu, on le fait pour nos populations et pour sortir... Malgré des créations nombreuses d'emplois. Nous ne sommes pas des infirmes dans cet arrondissement. On le fait pour avoir un autre destin. Pas d'autres questions ?

M. SUBILEAU.- Par rapport au cercle de qualité, l'an dernier il n'a fonctionné qu'une fois. Nous verrons à l'expérience mais les membres du cercle de qualité, les 2/3 sont venus ce matin. Pablo PAOLIN* vient de Bilbao, je pense qu'il est important qu'il soit à Lens. Il faut bien qu'on lui paie l'avion. Il y a tout un système qui est fait par l'association Euralens où les gens demandent s'ils veulent être rémunérés et voir leurs frais de mission pris en compte. Guillaume me disait que c'est une dizaine à chaque fois. Nous verrons à l'expérience. Dans le budget, les choses ont été prévues pour que le cercle de

qualité puisse fonctionner trois à quatre fois par an, cette fois-ci de manière effective. Vous voyez bien qu'il y a des demandes, M. WACHEUX le disait tout à l'heure... Très franchement, je vous assure que c'est un investissement très important. Croyez bien que l'on gère cela... Quand je dis « on », c'est la région qui le fait, c'est l'association et c'est la SCET aujourd'hui. Demain, l'association sera plus renforcée, encore plus contrôlée et la plupart des membres du cercle de qualité ne demandent même pas à être rémunérés.

Mme APOURCEAU-POLY.- C'est intéressant de savoir cela.

M. SUBILEAU.- Vous ne pouvez pas demander à des gens privés de cet argent qui viennent de l'autre bout de la France... Qu'on ne leur paie pas le déplacement...

M. le Président.- Le cercle de qualité est essentiel. Ceux qui se posent des questions peuvent se les poser. Il faut que le cercle de qualité, lorsqu'il se réunit, associe l'ensemble d'Euralens pour que vous puissiez, les uns et les autres, dialoguer. C'est tellement enrichissant que cela vaut la peine que cela soit vraiment un temps fort de la vie de l'arrondissement et au-delà. Nous allons y veiller.

M. HAJA.- Est-il possible d'avoir les comptes rendus des réunions du cercle de qualité ?

M. le Président.- Absolument.

M. HAJA.- Et de savoir à ce moment-là... On voit bien que M. DESVIGNE est membre du cercle de qualité, il a fait son emploi ici, tant mieux... Chacun va trouver son bonheur, il n'y a peut-être pas besoin d'être rémunéré à cette hauteur-là si on veut participer à la réhabilitation...

M. le Président.-... Monsieur HAJA, c'est volontaire, vous venez ou vous ne venez pas. Si vous venez, le Président vous dit : la culture du soupçon par la fenêtre... Moi je ne suis pas là pour les procès d'arrière-garde. Je le dis. J'ai souhaité faire des cercles de qualité, c'est libre. Ceux qui viennent ne viennent pas avec dans leur besace la culture du soupçon et d'enrichissement... Sinon les gens ne prendront plus l'avion ou le train pour venir parler de l'avenir de Lens. Nous sommes bien d'accord. Ce n'est pas la peine... Je ne suis pas en réunion publique, je ne suis pas en campagne électorale, je suis au service d'Euralens et j'espère que cela va marcher. Toutes les questions sont légitimes mais, à un moment donné, on n'est pas dans l'affaire BETTENCOURT. Il faut que nous soyons à égalité de bonne foi. S'il s'agit de mauvaise foi, il faut que nous ayons le temps de nous y préparer pour rivaliser de performance et d'efficacité, mais ce n'est pas le but d'Euralens.

Ratification des nouveaux membres

M. SUBILEAU.- Monsieur le Président, nous avons quatre demandes d'adhésion à examiner.

M. le Président.- Vous le faites d'une voix forte et claire.

M. SUBILEAU.- La communauté urbaine d'Arras.

M. le Président.- Oui, d'accord. À l'association ?

M. SUBILEAU.- À l'association Euralens. Le Crédit Agricole Nord de France.

M. le Président.- Oui, très bien.

M. SUBILEAU.- La CARMi Nord Pas de Calais.

M. le Président.- Parfait, les maisons de santé.

M. SUBILEAU.- Et l'association Au Cœur de l'Emploi Durable.

M. le Président.- Parfait.

M. SUBILEAU.- Ce sont les anciens de Metaleurop.

M. le Président.- C'est une revanche de l'histoire, je vous signale... Monsieur le Président de l'université ? Qu'Arras rejoigne Euralens ! Qui y aurait pensé ?

RESOLUTIONS

Première résolution

L'Assemblée Générale approuve dans toutes ses parties le procès verbal de l'Assemblée Générale du 5 février 2010.

Résolution adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale prend acte des 7 propositions pour un développement économique durable autour du Louvre-Lens, rapportées par le Groupe de travail développement économique, à savoir :

1. Faire connaître l'ambition du territoire en s'appuyant sur son identité et l'image mondiale du Louvre.
2. Profiter du Louvre Lens pour mener une véritable politique d'attractivité du territoire et dynamiser les entreprises présentes.
3. Optimiser l'impact touristique du Louvre-Lens.
4. Développer les atouts du territoire dans cinq domaines d'excellence économique : Pôle logistique, Pôle éco-matériaux et performance énergétique, Pôle d'excellence économie du sport et du bien-être, Pôle des métiers d'Art et le Pôle du numérique culturel
5. Penser et réaliser les investissements nécessaires à l'épanouissement de la population et des activités économiques et touristiques.
6. Placer les hommes et les femmes du territoire en situation de saisir les nouvelles opportunités d'emploi
7. Mettre en œuvre une gouvernance adaptée aux enjeux poursuivis.

Résolution adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte de l'état d'avancement des travaux du Groupement de Commandes, dont les premières orientations de projet ont été présentées par l'équipe DESVIGNE-PORTZAMPARC.

Résolution adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale prend acte des différentes hypothèses pour une nouvelle étape dans la structuration d'Euralens.

Résolution adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale valide le budget supplémentaire 2010 de l'Association, équilibré à 330 000 €

Résolution adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la demande d'adhésion de la Communauté Urbaine d'Arras.

Résolution adoptée à l'unanimité

Septième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la demande d'adhésion du Crédit Agricole Nord de France.

Résolution adoptée à l'unanimité

Huitième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la demande d'adhésion de l'ACED.

Résolution adoptée à l'unanimité

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale ratifie la demande d'adhésion FILIERIS Carmi Nord – Pas-de-Calais.

Résolution adoptée à l'unanimité

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de ces délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou réglementaires qui pourraient être nécessaires

Résolution adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président déclare lever la séance à 18 heures 13.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé du Président, d'un Vice-Président et du secrétaire.

Daniel PERCHERON	Gilbert ROLOS	Jean-François CARON
Président	Vice-Président	Secrétaire